

Chaumontel est au carrefour économique et culturel entre la Plaine de France, Paris et la ville de Chantilly. Notre village se dessine entre espaces vallonnés et altitude sur les flancs de la colline majoritairement recouverts de la flore majestueuse de la forêt de Coye. Le point le plus bas de Chaumontel se trouve sur l'Ysieux, où la petite rivière quitte la commune près du moulin de Bertinval. Ce cadre bucolique représente la force de notre territoire.

Notre mission commune : construire et rénover pour préserver le cadre privilégié de Chaumontel.

Ce cahier de recommandations architecturales garantit l'équilibre entre protection des espaces naturels et développement urbain. Un développement mesuré de la commune et une uniformisation de notre environnement urbanistique et architectural est aujourd'hui la clef afin de respecter, ensemble, les éléments patrimoniaux tant naturels que bâtis.

La structure paysagère de notre ville articulée autour de parcs, de sentiers et d'ensembles forestiers, est une grande richesse et confère une qualité de vie qu'il convient de préserver, et de protéger grâce à la mise en valeur des vues et des éléments du patrimoine architectural.

Les projets menés par la municipalité, le PNR et par la communauté de communes s'efforceront d'être en adéquation avec ces préoccupations grandissantes au travers du règlement du PLU, et de ce cahier des charges.

Nous sommes tous acteurs de ce plan d'aménagement. Il est un enjeu collectif pour nous, ceux qui nous sont chers, et pour l'avenir de nos enfants.

Je fais le vœu que ce guide vous aide à faire les bons choix sur les matériaux, les ouvertures, les couleurs... afin de promouvoir l'identité de nos villages.



Sylvain SARAGOSA
Maire de Chaumontel
Président de la Communauté de
Communes du Pays de France

CHAUMONTEL



Le Parc naturel régional Oise – Pays de France dont une des missions essentielles est la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti de nos villes et de nos villages, a le plaisir de vous proposer ce cahier de recommandations architecturales, conçu comme un guide pratique à consulter lorsque vous envisagerez des travaux de construction ou de rénovation.

Au travers de ces pages, vous découvrirez les différents types d'architecture présents dans la commune et les éléments architecturaux caractéristiques qui participent de la qualité du bâti de votre village et qui fondent son identité.

Puisse ce guide vous accompagner dans vos projets afin que nos communes conservent la diversité et la qualité, tant appréciées, de leur paysage bâti.



Patrice MARCHAND
Président du Parc naturel régional
Oise - Pays de France
Premier Vice-Président du Conseil
Départemental de l'Oise
Maire de Gouvieux



CONTENU DU CAHIER

Maisons « de ferme »

Maisons de village

Maisons XIX^e début XX^e

Grandes maisons

Matériaux

Détails constructifs

Fenêtres

Portes et volets

Clôtures

Couleurs 1

Couleurs 2

Maisons de constructeurs

Jardins de centre bourg

Jardins d'extension urbaine

Entretien

Architecture contemporaine

Approche environnementale

Ce cahier a été contrôlé et approuvé par le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Val d'Oise. Pour obtenir des informations techniques ou recevoir une aide à la formalisation d'un projet, prendre contact avec l'architecte du PNR ou un architecte du CAUE.

Certains termes utilisés dans ce cahier font l'objet d'une définition dans le glossaire situé sur le revers intérieur droit (recto-verso) de la chemise contenant les fiches du cahier.

Mars 2015



Maisons " de ferme "

DESRIPTIF

Situées dans le centre bourg de la commune, les maisons de ferme apparaissent à partir du XVIII^{ème} siècle. De volumétrie simple, dépourvues de décor, elles s'élèvent sur deux niveaux. Leurs murs sont constitués de brique ou de moellon calcaire généralement recouverts d'un enduit à la chaux. Elles constituaient souvent le logis de la ferme.

CHAUMONTEL

La construction forme un parallélépipède rectangle surmonté d'un toit à deux pans entre 35° et 45°.

Les souches de cheminée en brique sont positionnées dans le prolongement des pignons ou au niveau des murs de refend.

La hauteur du mur gouttereau est comprise entre 4 et 11 mètres depuis le sol.

La longueur du bâti varie de 7 à 20 mètres sur une largeur de 5 à 10 mètres.

Des annexes sont parfois adossées au volume principal.



La maison " de ferme " constituait l'un des bâtiments d'une petite ferme. Elle est implantée en limite du domaine public ou en coeur d'îlot. Un grand portail charretier, inscrit dans la façade, donne habituellement accès à la cour intérieure de l'ancienne ferme.



La façade de la maison " de ferme " comporte plusieurs travées généralement deux à trois, mais toujours avec un ordonnancement exprimé.

Les éléments structurant tels que chaînages, jambages, rarement les linteaux, sont le plus souvent en pierre de taille appareillée et enduite.



La tuile plate en terre cuite, le moellon calcaire enduit et la pierre de taille constituent les matériaux de construction des maisons " de ferme ". Les rares modénatures tels que corniches, bandeaux, encadrements, sont en pierre, parfois en plâtre.

Un soubassement en pierre dure ou en enduit à la chaux protège la partie basse du mur.



Les ouvertures sont disposées selon un certain ordonnancement. Les fenêtres, plus hautes que larges, n'occupent qu'une surface réduite de la façade. Leurs linteaux et appuis sont alignés horizontalement.

Parfois le comble est accessible par une lucarne à engranger dite gerbière.



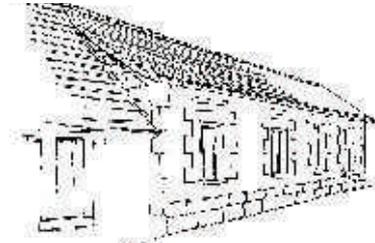
MAISONS " DE FERME "

RECOMMANDATIONS

Pour conserver le caractère de la maison " de ferme " lors d'une réhabilitation, il est nécessaire d'observer au préalable sa situation, son environnement, la volumétrie générale, les proportions, la répartition des ouvertures, la structure du bâti, les matériaux de constructions, les couleurs...



La maison " de ferme " est implantée le plus souvent parallèlement à la rue. Les ouvertures sont parfois positionnées selon une certaine composition



Les chaînages d'angle, encadrements et soubassement en pierre sont parfois visibles en façade

Transformations des façades :

- préserver les dimensions des ouvertures d'origine. Limiter le percement de nouvelles baies. Les fenêtres créées peuvent être de dimensions différentes, en harmonie avec celles existantes
- respecter la composition de façade pour positionner les ouvertures
- préserver les proportions des portes d'entrée
- respecter les encadrements de baies s'ils existent
- conserver les modénatures en prenant soin de leur matériaux : pierre, plâtre, enduit
- apporter un soin particulier aux ferronneries et serrureries lorsqu'elles existent
- protéger les moellons des murs par un enduit à la chaux lissé sur la totalité du mur; les pignons peuvent être « à pierre vue ».
- recourir à la pierre de taille uniquement pour les chaînages et jambages
- ne pas recouvrir la pierre de taille
- ne pas créer de soubassement en pierre plaquée ou en ciment. En cas d'humidité en pied de mur, préférer un enduit à la chaux naturelle ou éventuellement un mortier bâtard. L'enduit ciment est à proscrire

- en cas de remplacement de menuiseries, utiliser du bois peint
- conserver les volets bois, à deux battants et plutôt pleins
- privilégier le zinc pour les gouttières et les descentes d'eau pluviale
- conserver les dauphins en fonte.



L'accès à la maison et à la cour ancienne se fait souvent par le grand portail ou le porche



Extension du volume principal :

- avant d'envisager des travaux d'extension, utiliser la totalité du volume existant de la maison et ses annexes, en conservant les espaces de stationnement
- l'extension doit de préférence présenter un volume de dimensions réduites par rapport au corps principal
- veiller à l'harmonie des volumes, des matériaux, des ouvertures, des pentes de toit pour créer un ensemble cohérent entre l'existant et l'extension.

Modifications de toiture :

- préserver les ouvertures d'origine dans leurs dimensions, possibilité de créer de rares parties vitrées sur la longueur de la pente en veillant à s'aligner avec les fenêtres du dernier étage et en respectant le règlement d'urbanisme
- privilégier les châssis de toit côté jardin

- éclairer les combles par une petite fenêtre en pignon si nécessaire et si le règlement d'urbanisme le permet
- en cas de création d'une cheminée, conserver les conduits anciens dans la mesure du possible, pour préserver l'architecture de la maison " de ferme "
- privilégier la petite tuile plate comme matériau de couverture.

Maisons de village

DESRIPTIF

Les maisons de village ont été édifiées à partir du milieu XVIIIème siècle, à proximité du centre ancien, principalement le long de la rue Vassord, de la rue de République. A l'architecture simple, mais ordonnancée avec quelques éléments de modénature, elles s'élèvent sur deux niveaux, parfois trois. Leurs murs sont généralement en moellon calcaire recouvert d'un enduit à la chaux ou au plâtre avec un soubassement marqué.

CHAUMONTEL



La construction forme un parallépipède sur deux niveaux, avec un toit à deux pans entre 35° et 45°, encadrée de souches de cheminée maçonnées, souvent en brique.

La hauteur sous gouttière est comprise entre 4.40 et 7 mètres.

La longueur du bâti varie de 6 à 12 mètres sur une largeur de 5 à 6 mètres.



La maison de village, souvent mitoyenne, est implantée en front de rue, parallèlement à la voie. Elle donne généralement sur un jardin privatif.



La façade de la maison de village comporte souvent trois travées avec une porte d'entrée généralement située dans l'axe.

Les volets sont le plus souvent en bois peint pleins ou persiennés. Parfois des persiennes métalliques sont disposées dans l'encadrement des fenêtres.

Les ouvertures sont disposées avec ordonnancement : composition horizontale et verticale des baies, alignement des linteaux et des appuis. Les fenêtres sont plus hautes que larges.

Le comble est parfois éclairé par une lucarne à engranger, dite gerbière, engagée dans la maçonnerie.



Les murs pignons sont rarement percés de fenêtre. Le volume du comble est souvent petit, ne permettant pas toujours une position debout.



La tuile plate en terre cuite, le moellon calcaire enduit, constituent les matériaux de construction des maisons de village. Les rares modénatures tels que corniches et bandeaux sont en plâtre. Les encadrements de fenêtre sont la plupart du temps en moellon avec un enduit lissé.

Un soubassement en pierre dure, parfois enduit, protège la partie basse du mur.



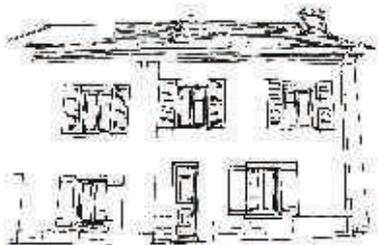
MAISONS DE VILLAGE

RECOMMANDATIONS

Pour conserver le caractère de la maison de village lors d'une réhabilitation, il est nécessaire d'observer au préalable sa situation, son environnement, la volumétrie générale, les proportions, la répartition des ouvertures, la structure du bâti, les matériaux de constructions, les couleurs...



Parfois, quand le règlement le permet, des fenêtres sont positionnées en pignon

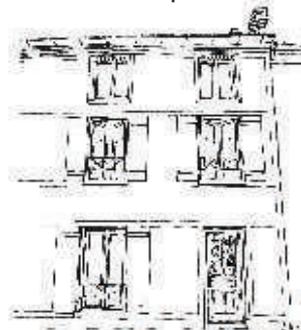


Les façades sont généralement en moellon enduit à la chaux ou au plâtre. Le soubassement en pierre de taille, formant des rectangles avec des arêtes droites, n'est pas enduit

Transformations des façades :

- préserver les dimensions des ouvertures d'origine. Limiter le percement de nouvelles baies. Les fenêtres créées doivent être de même dimensions que celles existantes
- restituer l'ordonnancement initial si celui-ci a été modifié
- préserver les proportions des fenêtres et des portes d'entrée
- respecter les modénatures tels que les appuis de fenêtres, les linteaux s'ils existent (les nouvelles ouvertures devront aussi en être composées)
- conserver les modénatures en prenant soin de leur matériaux : pierre, plâtre, enduit
- apporter un soin particulier aux ferronneries et serrureries lorsqu'elles existent
- protéger les moellons des murs par un enduit, à la chaux naturelle, lissé sur la totalité du mur, ou au plâtre et chaux
- entretenir les enduits :
 - s'ils sont encrassés, ils ne nécessitent qu'un nettoyage
 - s'ils sont fissurés, les reprendre après piquetage, obtenir la coloration dans la masse de l'enduit ou appliquer un badigeon teinté
- conserver la pierre de taille pour les soubassements qui ne sont pas enduits

- conserver un soubassement visible lors de travaux de ravalement lorsqu'il existe (enduit ou en pierre). En cas d'humidité en pied de mur, préférer un enduit à la chaux naturelle, éventuellement un enduit bâtard. L'enduit ciment est à proscrire.
- en cas de remplacement de menuiseries, utiliser du bois peint. Éviter la pose dite "en rénovation" qui réduit les surfaces de vitrages et donc d'éclairément
- conserver les volets bois, à deux battants et plutôt pleins ou persiennés
- privilégier le zinc pour les gouttières et les descentes d'eau pluviales
- conserver les dauphins en fonte.



Les ouvertures sont généralement positionnées de manière symétrique et axées par rapport à la porte d'entrée



Extension du volume principal :

- avant d'envisager des travaux d'extension, utiliser la totalité du volume existant dans la maison et ses annexes, en conservant les espaces de stationnement
- l'extension doit de préférence présenter un volume de dimensions réduites par rapport au corps principal
- veiller à l'harmonie des volumes, des matériaux, des ouvertures, des pentes de toit pour créer un ensemble cohérent entre l'existant et l'extension.

Modifications de toiture :

- préserver les ouvertures d'origine dans leurs dimensions, possibilité de créer quelques parties vitrées sur la pente en veillant à s'aligner avec les fenêtres du dernier étage, en respectant le règlement d'urbanisme
- privilégier les châssis de toit côté jardin
- en cas de création d'une cheminée, conserver les conduits anciens dans la mesure du possible, pour préserver l'architecture de la maison de village
- privilégier la petite tuile plate comme matériau de couverture.



Les maisons de village sont souvent mitoyennes et s'élèvent sur deux parfois trois niveaux

Maisons XIXe déb. XXe

DESRIPTIF

Édifiées entre 1870 et 1930, les villas et maisons XIXème-début XXème témoignent du développement ferroviaire. Implantées en milieu de parcelle, ces constructions, aux façades hétérogènes en pierre ou en brique, présentent un petit volume, sur deux niveaux avec une couverture le plus souvent en tuile mécanique. Elles se distinguent par une architecture aux références, formes et dimensions variées, notamment dans le volume des toitures.



La maison XIXème - début XXème est de gabarit variable, relativement modeste, sur un à deux niveaux avec parfois un comble aménagé. Elle est surmontée d'un toit à deux ou plusieurs pans, avec parfois des débords et avancées. Les pentes varient entre 35° et 45°.

La hauteur sous gouttière est comprise entre 4 et 11 mètres.

La longueur du bâti varie de 8 à 12 mètres sur une largeur de 6 à 10 mètres.



La maison s'implante au milieu de la parcelle, parallèlement à la voie. Un portillon et un portail ouvragés, aménagés dans la clôture, donnent accès à un jardin ou une cour sur rue.



Les ouvertures sont souvent disposées avec ordonnancement : alignement des linteaux et des appuis, superposition des fenêtres.



Les façades des maisons XIXème - début XXème présentent quelques éléments de modénatures. Elles comportent le plus souvent trois travées. Leurs murs, généralement recouverts d'un enduit à la chaux, sont en moellon ou en brique. Une marquise en verre posée sur une structure métallique protège l'entrée habituellement composée d'un perron.

Les débords de toiture préservent les façades de la pluie. Des ouvertures de formes et de dimensions variées éclairent les combles, parfois implantées dans les murs pignons ou les façades principales, rarement sur le toit.



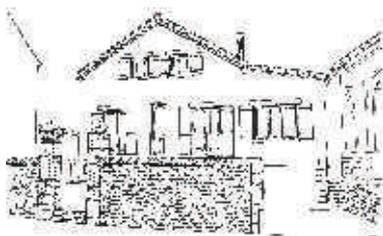
La tuile mécanique en terre cuite, la pierre, le moellon calcaire enduit, la brique, constituent les matériaux de ces constructions. Les modénatures tels que corniches, bandeaux sont plutôt en plâtre, rarement en pierre ou en brique. Les encadrements de fenêtre sont enduits, en moellon ou en brique.



MAISONS XIX^e DEB. XX^e

RECOMMANDATIONS

Pour conserver le caractère de ces constructions, lors d'une réhabilitation, il est nécessaire d'observer au préalable sa situation, son environnement, la volumétrie générale, les proportions, la répartition des ouvertures, la structure du bâti, les matériaux de constructions, les couleurs...



Les maisons XIX^{ème} - début XX^{ème} siècle sont plutôt implantées en retrait de la rue



Elles s'élèvent sur deux niveaux avec un rez-de-chaussée surélevé accessible par un perron d'entrée

Transformations des façades :

- préserver les proportions des ouvertures d'origine (fenêtres, porte d'entrée avec marquise). Limiter le percement de nouvelles baies. Les fenêtres créées seront de même dimensions que celles existantes.
- restituer l'ordonnancement initial si celui-ci a été modifié
- maintenir les différents matériaux des murs : pierre de taille, brique, meulière, enduit, etc...
- veiller à laisser apparentes les pierres et les briques lorsqu'elles le sont d'origine
- entretenir les enduits :
 - s'ils sont encrassés, ils ne nécessitent qu'un nettoyage
 - s'ils sont fissurés, les reprendre après piquetage, obtenir la coloration dans la masse de l'enduit ou appliquer un badigeon teinté
- conserver l'appareillage des briques
- respecter les appuis de baies ou le soulignement des linteaux s'ils existent
- conserver les modénatures en prenant soin de leurs matériaux : pierre, brique, plâtre, enduit
- apporter un soin particulier aux ferronneries et serrureries lorsqu'elles existent
- conserver le soulignement du soubassement lors de travaux de ravalement lorsqu'il existe (soit enduit ou en pierre s'il existe). En cas d'humidité en pied de

mur, préférer un enduit à la chaux naturelle, éventuellement un enduit bâtard. L'enduit ciment est à éviter

- en cas de remplacement de menuiseries, utiliser du bois peint. Éviter la pose dite " en rénovation " qui réduit les surfaces de vitrages donc l'éclairément
- conserver les volets bois peints, à deux battants (persiennés ou métalliques), les entretenir
- privilégier le zinc pour les gouttières et les descentes d'eau pluviale
- entretenir la clôture en conservant ses matériaux
- conserver les perrons d'origine



Les façades présentent parfois des modénatures en ciment teinté, imitant les colombages



Les maisons se distinguent par leurs volumes, leurs formes, leurs matériaux.



Extension du volume principal :

- avant d'envisager des travaux d'extension, utiliser la totalité du volume existant dans la maison et ses annexes
- l'extension doit de préférence présenter un volume de dimensions réduites par rapport au corps principal
- veiller à l'harmonie des volumes, des matériaux, des ouvertures, des pentes de toit pour créer un ensemble cohérent entre l'existant et l'extension.

Modifications de toiture :

- préserver les ouvertures d'origine dans leurs dimensions
- apporter un soin particulier aux débords de toit
- conserver les formes et les pentes de toit
- éclairer les combles par une fenêtre en pignon si cela est possible
- en cas de création d'une cheminée, conserver les conduits anciens dans la mesure du possible
- conserver le matériau de couverture d'origine caractéristique de la villa

- poser de préférence les châssis de toit côté jardin. Côté rue, les limiter à 1 ou 2, en les disposant à l'axe des fenêtres d'étage. Préférer les lucarnes.

Grandes maisons

DESRIPTIF

Situées autour du coeur de village, les grandes maisons datent des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle. De dimensions imposantes, souvent réhaussées d'éléments de modénature, elles s'élèvent sur deux à trois niveaux avec parfois des combles aménagés. Leurs murs sont constitués de matériaux variés comme la pierre, le moellon enduit ou la brique, avec un soubassement marqué.

CHAUMONTEL

La construction forme un parallépipède rectangle sur deux à trois niveaux, surmonté d'un toit à deux ou plusieurs pans, entre 35° et 45°. Celui-ci est parfois encadré ou ponctué de souches de cheminée maçonnées et ouvragées.

La hauteur sous gouttière est comprise entre 7 et 10 mètres.

La longueur du bâti varie de 13 à 30 mètres sur une largeur de 7 à 13 mètres.



Les grandes maisons sont implantées généralement en milieu de parcelle, parfois en front de rue. Un portail encadré de piles en pierre ou en moellon enduit donne accès à la cour ou au grand jardin.

Les façades latérales comportent parfois des ouvertures positionnées de manière symétrique.



Les façades sont composées avec ordonnancement : alignement horizontal des linteaux et des appuis, superposition et hiérarchisation des ouvertures. Les fenêtres sont souvent plus hautes que larges.



Les façades des grandes maisons comportent de nombreuses travées. Elles sont magnifiées par la porte d'entrée positionnée au centre de la composition, parfois agrémentée d'une marquise. Le vaste toit offre selon sa pente des combles aménagés.

Persiennes en bois et garde-corps en ferronnerie habillent souvent les fenêtres en participant à l'ornementation des façades.



La tuile plate en terre cuite, parfois l'ardoise, la pierre, le moellon calcaire enduit ou la brique constituent les matériaux de construction des grandes maisons. Les modénatures tels que corniches, bandeaux, encadrements de fenêtres sont la plupart du temps en pierre mais aussi en plâtre. Un soubassement en pierre dure protège la partie basse du mur.



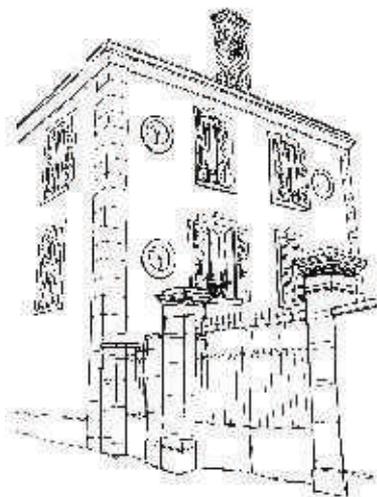
Le comble est éclairé par des châssis à tabatière ou par plusieurs lucarnes de forme et de dimensions variées. Les faibles débords de toiture abritent une corniche en pierre de taille ou plâtre, parfois des modillons.



GRANDES MAISONS

RECOMMANDATIONS

Pour conserver le caractère des grandes maisons lors d'une réhabilitation, il est nécessaire d'observer au préalable sa situation, son environnement, la volumétrie générale, les proportions, la répartition des ouvertures, la structure du bâti, les matériaux de constructions, les couleurs...

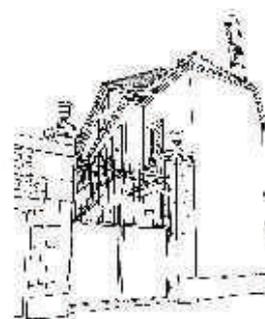


Les ouvertures participent à une grande composition horizontale et verticale. Des volets persiennés en bois et des ferronneries ouvragées agrémentent ses façades ordonnancées

Transformations des façades :

- préserver les dimensions des ouvertures d'origine. Limiter le percement de nouvelles baies. Les fenêtres créées sont de même dimensions que celles existantes
- restituer l'ordonnancement initial si celui-ci a été modifié
- préserver les proportions des fenêtres et des portes d'entrée
- respecter les modénatures tels que : appuis de fenêtres, linteaux ou encadrements de fenêtres
- conserver les modénatures en prenant soin de leur matériaux : pierre, plâtre, enduit
- apporter un soin particulier aux ferronneries et serrureries (portails...)
- protéger les moellons des murs par un enduit au plâtre ou à la chaux naturelle aérienne, lissé sur la totalité du mur
- entretenir les enduits :
 - s'ils sont encrassés, ils ne nécessitent qu'un nettoyage
 - s'ils sont fissurés, les reprendre après piquetage, obtenir la coloration dans la masse de l'enduit ou appliquer un badigeon teinté
- conserver un soubassement visible lors de travaux de ravalement (soit enduit ou en pierre s'il existe). En cas d'humidité en pied de mur, préférer un enduit à la chaux et éviter de boucher les soupiraux

- en cas de remplacement de menuiseries, utiliser du bois peint et éviter la pose dite "en rénovation" qui réduit les surfaces de vitrages et donc l'éclaircissement
- conserver les volets bois, à deux battants persiennés (sur la partie haute uniquement pour les volets situés à rez-de-chaussée, sur toute hauteur pour les autres niveaux)
- privilégier le zinc ou le cuivre pour les gouttières et les descentes d'eau pluviales
- conserver les dauphins en fonte
- conserver l'espace non bâti entre la clôture et la maison
- conserver la clôture en alignement sur rue.



Un large portail généralement en métal ouvragé donne accès à la cour d'entrée ou au grand jardin.



Extension du volume principal :

- avant d'envisager des travaux d'extension, utiliser la totalité du volume existant dans la maison et ses annexes (deux niveaux, un comble, une cave)
- l'extension doit rester exceptionnelle. Elle sera de préférence réalisée sur la façade latérale ou à l'arrière de la construction
- veiller à harmoniser les volumes, les matériaux, les ouvertures, les pentes de toit pour créer un ensemble cohérent entre l'existant et l'extension.

Modifications de toiture :

- préserver les ouvertures d'origine dans leurs dimensions
- apporter un soin particulier aux modénatures (arêtes, bandes de rive, gouttières, lucarnes, solins des cheminées...)
- conserver les formes et les pentes de toit ainsi que le matériau d'origine en ardoise ou en petites tuiles plates, caractéristique des grandes demeures

- poser de préférence les châssis de toit non visibles de l'espace public et en respectant les compositions de façade
- en cas de création d'une cheminée, conserver les conduits anciens dans la mesure du possible.

Matériaux

DESRIPTIF

Le matériau principal marquant la commune de Chaumontel est le calcaire sous forme de pierre de taille et de moellon. Les murs enduits à la chaux, à pierre vue ou recouvrant la totalité de la surface, de ton ocré, forgent l'identité patrimoniale de la commune. La tuile de terre cuite s'observe sur l'ensemble du bâti.

Le moellon calcaire est recouvert d'un enduit qui le protège et apporte des couleurs chaudes aux façades. Les enduits peuvent aussi représenter des décors comme des faux pans de bois ou d'autres motifs que l'on peut observer sur certaines maisons XIXème - début XXème.



La brique de terre cuite est présente sur certains ouvrages ou certaines modénatures.



CHAUMONTEL

Dans le village, habitations, murs de clôtures et jardins se développent en front de rue. Les portes charretières et les porches ponctuent le linéaire des façades.

Les murs sont, le plus souvent, en moellon de calcaire et de grès avec des chaînages en pierre de taille parfois apparents. Dans les maisons XIXème - début XXème, la brique se mêle à la pierre dans les encadrements de baie, les bandeaux,...



Les couvertures traditionnelles de Chaumontel sont en tuile plate petit moule (60 à 80 au m² environ) ou mécanique pour les maisons XIXème - début XXème. Le faitage est scellé au mortier avec des tuiles demi-rondes (faitage à crêtes et embarrures). Les rives sont souvent protégées par un solin maçonné appelé la ruellée (maisons "de ferme" ou de village). Celle-ci empêche la pluie de s'infiltrer sous la tuile.



Les parties en pierre de taille non enduites, laissant visible l'appareillage et la finesse des joints au mortier de chaux, sont visibles dans les chaînages, les piliers de portails, et quelques rares soubassements. Lorsqu'elle n'est pas recouverte par un enduit couvrant ou à pierre vue, la maçonnerie peut être également en moellons appareillés, parfois en pierre layée où les traces de l'outil forment des stries.

La tuile plate a souvent été remplacée au XXème siècle par de la tuile mécanique (maisons XIXème - début XXème..).

L'ardoise est présente ponctuellement sur certaines maisons.

Les souches de cheminée massives, de styles variés, sont en brique parfois enduites ; les gouttières et les descentes d'eau pluviale sont en zinc.



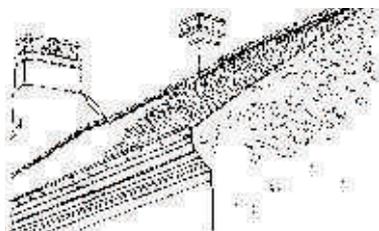
Nota bene :

■ pour le rejointoiment et les enduits, préférer toujours les mélanges sable-chaux-eau et/ou le plâtre aux produits prêts à l'emploi

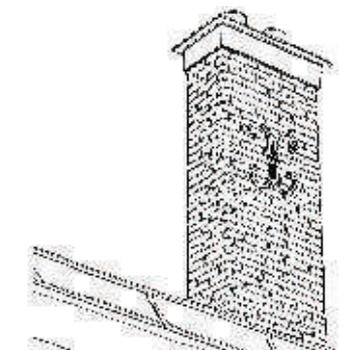
■ **les enduits traditionnels 3 couches à la chaux naturelle sur les anciennes maçonneries permettent au mur de respirer** ■ sur les anciennes maçonneries, les enduits imperméables (de type plastique ou non microporeux), la pliolite, le ciment, les enduits monocouches sont à proscrire ■ pour l'enduit et le rejointoiment des maçonneries anciennes utiliser toujours de la chaux naturelle aérienne (CL ou DL) car elle n'est pas rigide. La chaux aérienne pourra être légèrement hydraulisée ou remplacée par de la chaux naturelle hydraulique (NHL, NHL Z, HL) pour les soubassements, uniquement sur 50 centimètres de hauteur afin de protéger les pieds de murs des rejallissements ■ **la finition lissée de l'enduit évite les salissures** ■ les hydrofuges ne sont pas nécessaires ■ **pour harmoniser l'ensemble de la façade, brique ou pierre peuvent recevoir une finition au lait de chaux** ■ nettoyer pierre et brique de manière non abrasive pour préserver calcin et patine ■ **à la fin d'un rejointoiment, laver les briques avec de l'eau acidulée** ■ lesouches de cheminée créées sont massives en brique ancienne ■ **les antennes paraboliques sont dissimulées à un emplacement judicieusement choisi non visible de l'espace public et sont d'une teinte proche des matériaux "support"**.



Mur en pierre calcaire layée, aspect du parement composé d'ensemble de stries uniformes réalisées par un outil appelé laye à la surface de la pierre



L'entretien des rives de toiture, de la souche de cheminée, des zingueries, de la corniche, est essentiel. Il peut empêcher la dégradation de la structure de la maison



Souche de cheminée en brique rouge

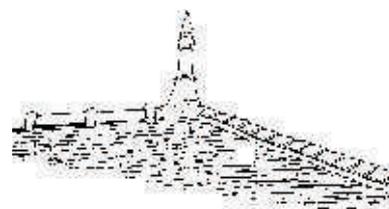
MATÉRIAUX RECOMMANDATIONS

Pour restaurer les façades :

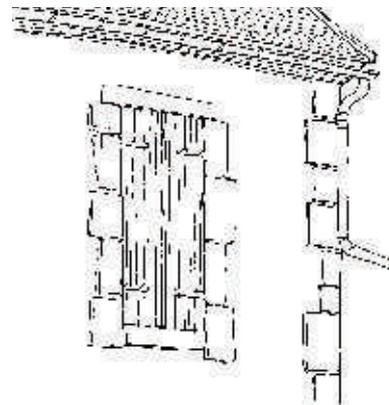
- employer moellon, élément de pierre de taille, brique, identiques à ceux existants (dimension, forme, nature du matériau, teinte)
- respecter l'appareillage du mur de pierre ou brique (à l'anglaise)
- entretenir les pièces caractéristiques : faux pans de bois en maçonnerie, éléments en saillie (encorbellement) ferronneries...
- dégarnir et humidifier suffisamment les joints avant le rejointoiment
- rejointoyer la pierre ou la brique au mortier de chaux en respectant la nature, l'épaisseur et la coloration des joints, pour retrouver l'aspect d'origine du mur
- réaliser sur les moellons un enduit couvrant lissé à base de chaux au même nu (ni en retrait, ni en saillie) que les encadrements de fenêtre et les chaînages d'angle en pierre de taille
- si les moellons sont de bonne qualité (non gélifs), le nouvel enduit peut laisser apparaître la tête de certains d'entre eux
- laver la pierre de taille d'une manière non abrasive pour ne pas altérer le matériau. Réparer la pierre avec un mortier à base de chaux et poudre de pierre ou par greffe.
- Réaliser des joints minces à la chaux au nu des pierres.

Pour restaurer la toiture :

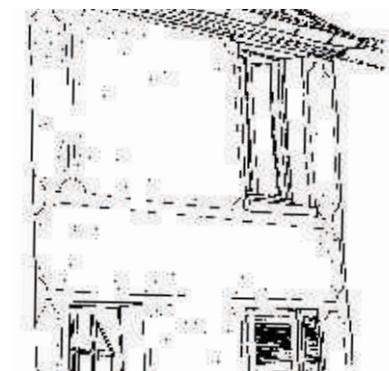
- ne pas faire déborder exagérément la couverture en rive et à l'égout (inférieur à 30cm) à l'exception des maisons à débords de toit de type maisons XIXème - XXème
- conserver les coyaux, jambettes...
- ventiler la couverture pour qu'elle "respire" (surtout en cas de comble isolé) par superposition imparfaite des tuiles traditionnelles ("à pureau brouillé"), présence de chatières, trous d'aération en terre cuite de même ton que la tuile
- pour réaliser une couverture en tuile plate : utiliser des tuiles de dimensions 15 x 25 cm, posées à joints croisés avec un recouvrement aux deux tiers (60 à 80 tuiles au m²), ne pas poser de tuile de rive. Préférer une ruellée, utilisant un mortier clair, moyennement riche en liant pour éviter le retrait et le faïencage; réaliser un faîtage à crêtes et embarrures; récupérer les tuiles anciennes en bon état et les panacher avec les tuiles neuves pour éviter un aspect trop rigide
- pour réaliser une couverture en tuile mécanique : utiliser des tuiles de dimensions 22 x 33 cm pour les petits moules et 27x45 cm pour les tuiles grand moule, en fonction des tuiles d'origine (environ 20 tuiles au m² minimum). Réaliser un faîtage avec des tuiles faïtières à emboîtement, fronton et poinçons. Conserver dans la mesure du possible les tuiles de rives, faïtières si elles sont en bon état. Trouver un modèle de tuiles se rapprochant au plus près de celui d'origine



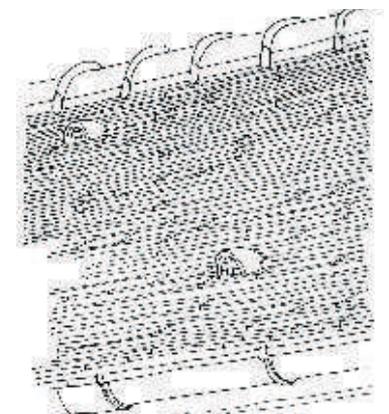
Détail d'une toiture de maison XIXème surmontée d'un épis de faîtage en terre cuite



Chaînage et encadrement en pierre de taille



Détail d'un enduit tyrolien avec modénature en enduit lissé



Ventilation sur une toiture en tuile plate par des éléments discrets (chatières) réparties en quinconce, alternativement en haut et en bas des rampants

- pour réaliser une couverture en ardoise : utiliser des ardoises de dimensions 22 x 35 cm, posées droites (40 ardoises au m²); préférer la pose d'une solive de rive à une bande de zinc, mettre en forme une bande de zinc pliée en faîtage.

Détails constructifs

DESRIPTIF

La structure de la maison est constituée des fondations, murs, planchers et charpentes. L'homogénéité et la durabilité de cette structure sont assurées par un certain nombre de détails qui ont un rôle à la fois fonctionnel (éloigner les eaux de pluie, chaîner les maçonneries) et décoratif (souligner la composition de la façade...). La conservation, l'entretien de ces éléments sont essentiels pour garantir la longévité de l'ouvrage.

CHAUMONTEL

Les modénatures (bandeaux, corniches...) éloignent les eaux de pluie de la façade. Réalisées en pierre, en plâtre, en brique, leur niveau de détail traduisait un certain statut social. Les corniches simples sont présentes sur les maisons " de ferme " et de village; elles sont plus ouvragées sur maisons XIXème - début XXème et grandes maisons. Des bandeaux animent parfois la façade des maisons de village. Des modénatures plus travaillées rythment les façades des grandes maisons : listel, doucine, filet, talon, cavet, quart de rond... Leurs souches de cheminées sont de plus grandes dimensions sur une base carrée ou rectangulaire.



Les ouvertures dans les murs font l'objet de nombreux détails soignés : taille, forme, matériau, finition, appareillage...

Des ferronneries agrémentent parfois les baies, notamment au rez-de-chaussée.



L'encadrement de fenêtre en pierre de taille ou en moellon enduit structure la baie, élément fragile de la façade. Les harpes, chaînages d'angle et soubassements, participent également à la structure du bâti. Ils sont généralement en pierre de taille ou en moellons appareillés. Un enduit lissé à la chaux naturelle protège le pied du mur des infiltrations et des rejaillissements d'eau pluviale lorsque la maçonnerie est en moellon.

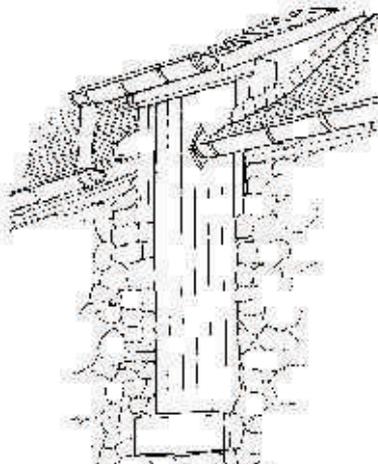


Les murs des clôtures sont protégés par des couronnements en pierre ou en tuiles, pour le rejet des eaux de pluie.

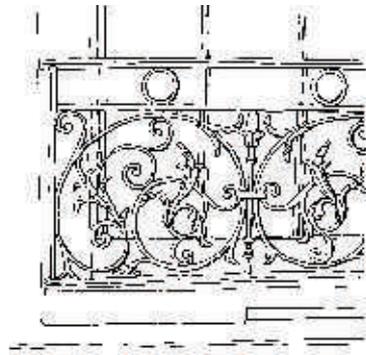


DETAILS CONSTRUCTIFS

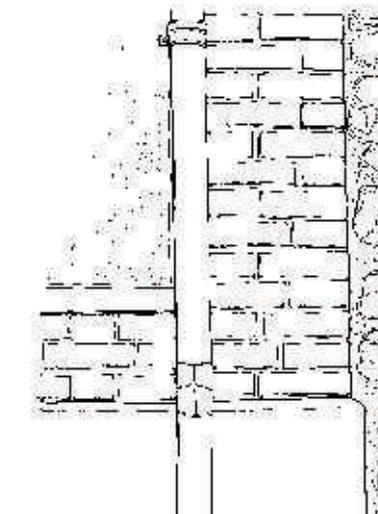
RECOMMANDATIONS



Lucarne engagée dans la maçonnerie dite lucarne meunière



Appui de fenêtre en pierre monolithe, garde-corps en ferronnerie ouvragée



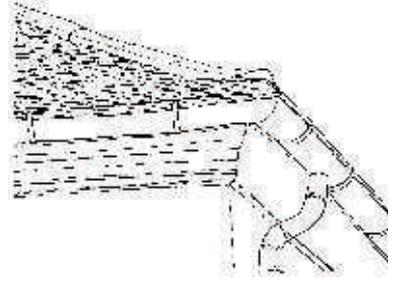
Mur en brique, moellon enduit et meulière

Fondations, murs, planchers, charpente :

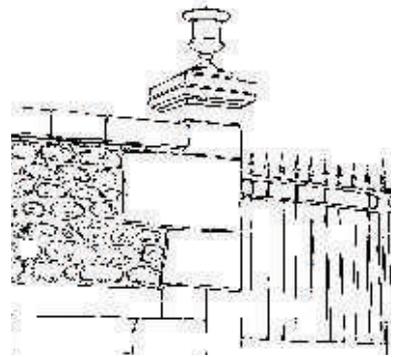
- tenir compte de l'ancienneté de la maison et de sa structure lors d'une réhabilitation
- faire un sondage de fondation en cas de surélévation ou extension (les fondations anciennes pourraient ne pas supporter le poids de la surélévation)
- porter une attention particulière à la répartition des charges dans le mur et à ses renforts (chaînages, harpages, linteaux, tirants...) pour ne pas mettre en péril la stabilité de la construction
- ne pas déconforter la maçonnerie de remplissage des murs (ne pas les démaigrir), ne pas la déstabiliser
- penser à remailler les maçonneries si nécessaire avant un rejointoiment, réaliser un coulis de mortier de chaux dans les fissures
- ne pas surcharger les planchers
- entretenir la charpente et éviter de transformer les fermes lors d'un aménagement de combles (toutes les pièces de bois ont une fonction)
- utiliser un matériau de couverture compatible avec la résistance de la charpente et respectueux du type de construction
- réaliser des joints minces à la chaux au nu des pierres.

Enduit, modénatures, zingueries :

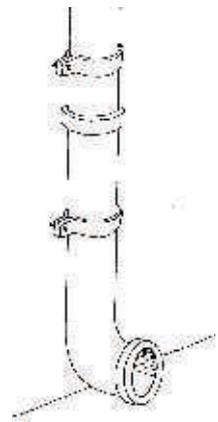
- choisir une solution de nettoyage qui n'endommage pas les matériaux et les modénatures de la façade, préférer le lavage à l'eau et le brossage. Ne pas utiliser les jets sous pression ou les sablages ni les produits dangereux pour l'environnement
- conserver les enduits et leur finition (encadrement de fenêtre et bandeau en enduit lissé), l'enduit participe à la protection du mur et ralentit son vieillissement
- conserver et restaurer les modénatures existantes pour ne pas altérer le parement de la façade et la structure de la maison ; respecter leurs matériaux d'origine (pierre, plâtre, brique)
- ne pas ajouter de modénature quand elle n'existe pas
- veiller à l'entretien des éléments composants les encorbellements
- ne pas ajouter d'éléments d'ornementation non fonctionnels et de matériaux étrangers à l'architecture locale (brique flammée, pierre granit...)
- entretenir les zingueries (descentes d'eau pluviale, gouttières, bandes de protection) essentielles à la longévité de la maison, les descentes d'eau et les gouttières peuvent être en zinc ou en cuivre.



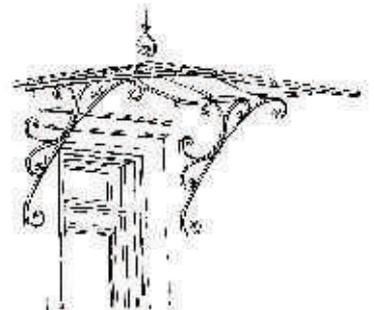
Corniche en plâtre sur une façade enduite



Pile en pierre de taille chaînée dans le mur de clôture (pierre et meulière)



Descente en zinc ou en cuivre avec dauphin en fonte pour dévier les eaux pluviales du pied de mur



Marquise en ferronnerie protégeant la porte d'entrée d'une maison XIX^{ème}-XX^{ème}

Fenêtres

DESRIPTIF

Selon les bâtiments et leurs architectures, les fenêtres sont disposées suivant un ordonnancement plus ou moins précis. De proportions et dimensions variées, les fenêtres sont conçues dans le souci d'un bon éclairage des habitations.



CHAUMONTEL

Les fenêtres sont plus hautes que larges et, sauf exception, les linteaux sont droits, rarement cintrés ou en anse de panier... Parfois en pierre de taille, ils sont généralement en bois ou en moellon recouvert d'un enduit.

Les fenêtres traditionnelles des maisons "de ferme" et de village ont une largeur de 100 cm pour une hauteur de 130 à 160 cm environ. Celles des maisons XIXème - début XXème et grandes maisons sont plus élancées avec des formes variées (allant de 100 à 250 cm x 175 à 350 cm) et leurs dimensions peuvent diminuer avec les étages.



Les ouvertures en toiture présentent des formes variées : lucarnes, (capucines, jacobines, meunières, rampantes,...) oculi, fenêtres de toit et châssis à tabatière. Leurs menuiseries s'harmonisent avec celles des fenêtres de la façade.



Les menuiseries en bois, sont généralement composées de vantaux à trois carreaux pour les maisons de village, et à 1 ou 2 carreaux pour les villas et maisons XIXème - début XXème, avec des formes variées.

Les garde-corps du rez-de-chaussée et de l'étage des maisons prennent la forme de simples lices en fer forgé ou en fonte très ouvragées pour les grandes maisons.

Des ouvertures aménagées dans les pignons permettent parfois d'éclairer les combles, notamment dans les maisons XIXème - début XXème.



Les menuiseries en bois sont aujourd'hui peintes d'une teinte généralement claire dans les blancs colorés ou moyens (gris, couleurs pastel...). Elles présentent deux vantaux ouvrant à la française (vers l'intérieur de l'habitation) à petits bois.



FENÊTRES

RECOMMANDATIONS

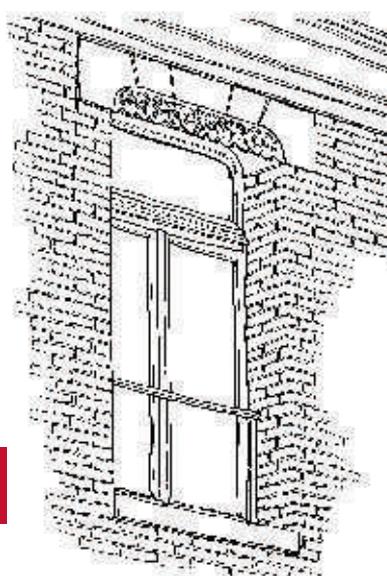
Nota bene :

■ l'étanchéité thermique est renforcée par le remplacement des menuiseries dégradées : le renouvellement de l'air peut alors être assuré par des entrées d'air dans les fenêtres, une ventilation contrôlée, des grilles d'aération...

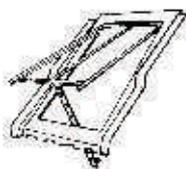
■ les feuillures sur les tableaux sont fragiles, il faut en prendre soin lors du remplacement des menuiseries

■ les menuiseries sont en bois éco-certifié, le matériau bois est le plus avantageux : sa longévité est plus importante s'il est entretenu, il est robuste, a une faible empreinte écologique, laisse respirer la maison. Les fenêtres en bois sont généralement plus lumineuses car leurs profils sont fins

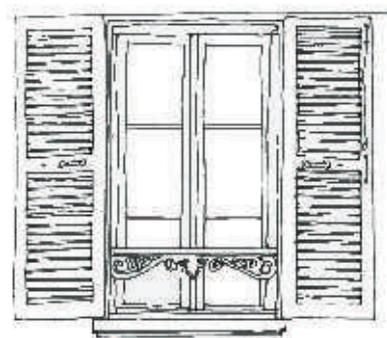
■ les menuiseries en bois doivent être peintes avec une peinture microporeuse, le vernis ne les protégeant pas autant.



Fenêtre caractéristique des grandes maisons avec soulèvement du linteau en pierre et détail d'ornement



Châssis à tabatière, fenêtre de toit traditionnelle présente sur le bâti ancien, à cadre léger dont l'ouvrant est à projection



Fenêtre traditionnelle plus haute que large

Pour restaurer une fenêtre :

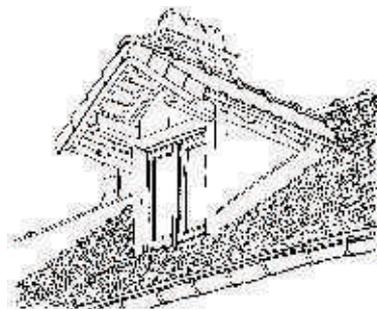
- ne pas modifier ses dimensions
- conserver et restaurer l'appui, le linteau, l'encadrement s'il existe (enduit, pierre, brique), et les éléments de ferronnerie
- ne pas créer d'encadrement de fenêtre décoratif quand il n'existait pas
- protéger les linteaux en bois par un enduit ou leur appliquer un lait de chaux ou une peinture à phase aqueuse pour les protéger et les harmoniser avec le mur
- restaurer la menuiserie existante quand c'est possible
- conserver la division des carreaux et les profils des bois qui correspondent à l'époque et au style de la maison
- protéger le bois des menuiseries par une peinture à phase aqueuse (une couche d'impression et 2 couches microporeuses)
- utiliser de préférence une teinte plus claire que celle des portes et volets, suivant le nuancier (recommandations sur fiche "Couleurs")
- les ouvrants et dormants des fenêtres seront remplacés en même temps, afin de garantir une meilleure tenue, longévité et ne pas réduire les parties vitrées. Ce dernier point est inévitable avec la pose en rénovation qui prévoit seulement le remplacement des ouvrants sur l'ancien dormant.

Pour restaurer les ouvertures en toiture et éclairer les combles :

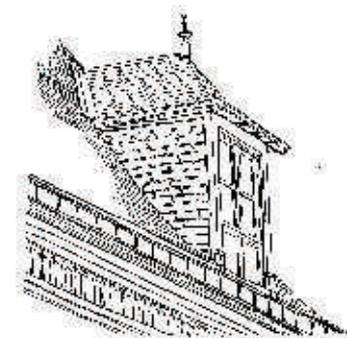
- préserver les châssis à tabatière dans leurs dimensions d'origine
- conserver et restaurer les lucarnes existantes
- pour positionner une nouvelle ouverture en toiture, consulter la fiche correspondant au type de votre maison (maison rurale, maison de village, villa...)
- les nouvelles lucarnes doivent être de dimensions réduites, charpentées sur le versant de la toiture ou engagées dans le mur maçonné
- les châssis de toit, hormis la verrière, doivent être de petites dimensions (dimensions préconisées : de 0.60 de l à 1 m de haut maximum à l'axe de l'ouvrant de l'étage inférieur ou axé sur la partie pleine en maçonnerie. Le châssis sera implanté dans la partie inférieure des combles, sans store extérieur, ni volet roulant en surépaisseur). Les châssis seront intégrés au versant de la toiture par une pose encadrée verticale
- ne pas regrouper deux lucarnes ou deux fenêtres de toit pour ne pas alourdir la silhouette de la maison
- ne pas superposer une fenêtre de toit et une lucarne, sauf dans le cas des combles hauts des grandes maisons. Un pan de toiture vitré peut aussi éclairer les combles, de préférence côté jardin.

Pour créer une fenêtre :

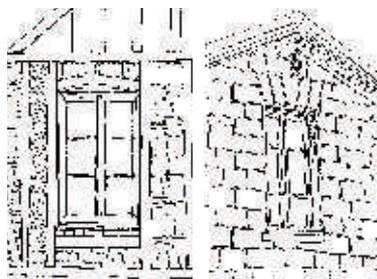
- consulter la fiche correspondant au type de votre maison (maison "de ferme", maison de village, maison XIXème - début XXème, grande maison) pour positionner une nouvelle fenêtre
- observer l'emplacement et les proportions des fenêtres existantes
- mettre en œuvre un appui, un linteau droit, plus rarement cintré, et un éventuel encadrement en accord avec les autres fenêtres de la façade
- poser la menuiserie à l'intérieur des tableaux, en feuillure
- si nécessaire, créer un élément de ferronnerie (garde-corps) en rapport avec l'époque et le style de la maison
- dans le cas de la reconversion d'une grange en habitation, réutiliser au maximum les ouvertures existantes (portes piétonnes et charretières, lucarnes à engranger).



Lucarne à bâtière ou jacobine



Lucarne à croupe ou capucine



Fenêtres caractéristiques des maisons XIXème-XXème

Portes et volets

DESRIPTIF

Les volets, les portes piétonnes ou les portes cochères de Chaumontel sont en bois peint. Leurs caractéristiques (position, dimensions, traitement) sont en harmonie avec l'architecture des maisons.

CHAUMONTEL



Les proportions de la porte d'entrée piétonne sont en cohérence avec les autres baies de la maison.

Ses dimensions varient entre 2 m et 2,40 m pour la hauteur et entre 80 et 100 cm pour la largeur.

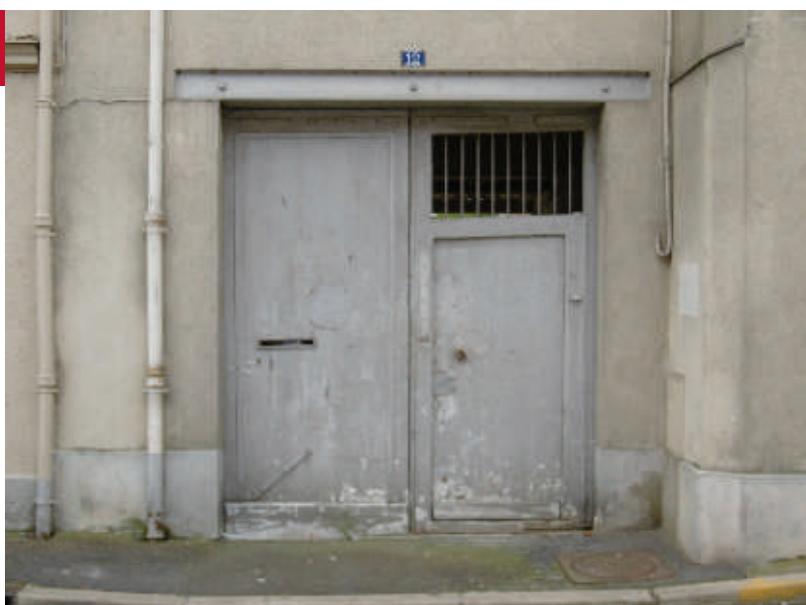
La porte est en bois peint non verni. Elle présente parfois une imposte vitrée fixe ou une partie vitrée sur l'ouvrant, protégée par une ferronnerie.

Certaines portes de maisons XIX^{ème} - début XX^{ème} et grandes maisons sont surmontées d'un auvent recouvert de tuiles, parfois d'une marquise métallique vitrée.

Selon la pente de la rue, le seuil peut être précédé d'une marche en pierre.



Les volets battants des fenêtres s'encastrent dans les feuillures ménagées à l'extérieur des tableaux pour éviter la prise au vent. Les planches des volets bois peint non verni sont assemblées par des barres horizontales sans écharpe (Z).



Les portes charretières sont caractéristiques des maisons "de ferme". Elles possèdent deux battants réalisés par l'assemblage de planches verticales en bois plein sur ossature. Elles présentent un profil droit, rarement cintré. L'encadrement du porche, parfois en pierre appareillée, est surmonté d'un linteau en bois ou métallique, recouvert d'un enduit à l'origine.

Les volets métalliques pliants ou en bois peuvent être persiennés sur le tiers de leur hauteur au rez-de-chaussée et en totalité à l'étage.



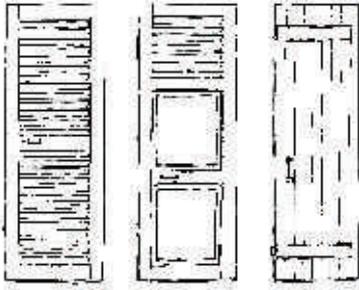
Nota bene :

■ les portes et les volets sont en bois. Le matériau bois est plus avantageux que le PVC et l'aluminium : sa longévité est plus importante s'il est entretenu, il est plus robuste, a une faible empreinte écologique...

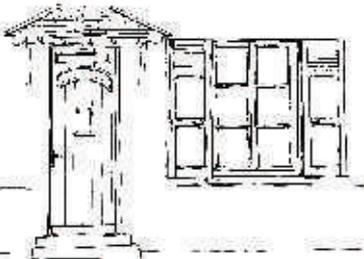
■ le vernis ne protège pas suffisamment les portes et volets en bois, ceux-ci doivent être peints avec une peinture microporeuse

■ les volets à écharpe (Z) sont étrangers à l'architecture locale

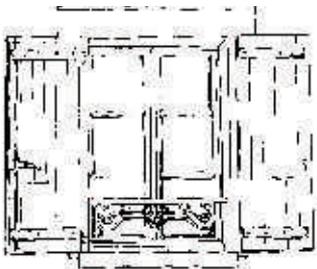
■ les parties persiennées des volets ou les jours aux formes variées permettent la ventilation.



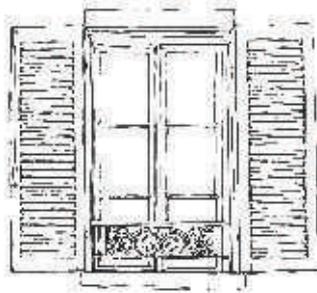
Les contrevents, appelés aussi volets, servent à protéger l'habitation. C'est en bois qu'ils sont le plus efficaces



Porte d'entrée protégée par un auvent. Fenêtre traditionnelle avec volets en bois persiennés en partie haute



Volets en bois plein constitués de lames verticales assemblées par des traverses en bois



Volets persiennés en bois, en totalité au premier étage, caractéristiques des maisons de village, XIXème - XXème et de certaines grandes maisons

PORTES ET VOILETS

RECOMMANDATIONS

Portes :

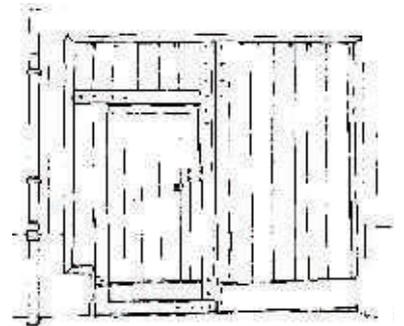
- préférer la restauration d'une porte ancienne à son remplacement ; il est souvent suffisant et moins onéreux de la réparer. Sinon, choisir une porte d'entrée piétonne sobre, en bois, qui assure la sécurité, éventuellement l'éclairage
- le vantail sera droit, rarement cintré, plein ou vitré et doublé d'une ferronnerie devant l'ouvrant pour certaines maisons XIXème - début XXème
- entretenir les ferronneries protégeant les vitres des portes
- respecter l'alignement horizontal des linteaux en cas de création d'une imposte vitrée au-dessus de la porte d'entrée
- les portes de garage doivent être sobres, les encadrements étant du même type que ceux des autres portes de la façade. L'ouverture de la façade pour la création d'un garage doit rester exceptionnelle
- les portes tiercées (1/3-2/3) sont à éviter. Préférer des portes à 1 ou 2 vantaux équivalents (excepté en cas de remplacement d'une porte tiercée d'origine).

Volets :

- maintenir les volets existants (bois plein, persienné en totalité ou en partie haute, métallique persienné et pliant) et les restaurer quand c'est possible. Sinon, utiliser de préférence des volets en bois à deux battants ou à un battant pour les fenêtres à engranger ou petites baies
- choisir des volets réalisés avec des planches verticales qui peuvent être de largeurs inégales et assemblées par des rainures et languettes. Des barres horizontales confortent l'ensemble (sans écharpe)
- réserver la pose de volets persiennés en partie haute au rez-de-chaussée des maisons ; celle des volets entièrement persiennés aux étages
- fixer les gonds dans les tableaux des maçonneries
- protéger les volets en bois par une peinture à phase aqueuse (une couche d'impression et deux couches microporeuses)
- peindre les pièces de ferrure, les peintures de la même teinte que les volets
- ne pas poser de volets roulants aux fenêtres d'une maison ancienne mais conserver les volets battants existants ou les restituer lorsqu'ils ont disparu
- pour les constructions où l'occlusion par des volets extérieurs ne serait pas cohérente avec le type d'architecture, envisager un dispositif intérieur.



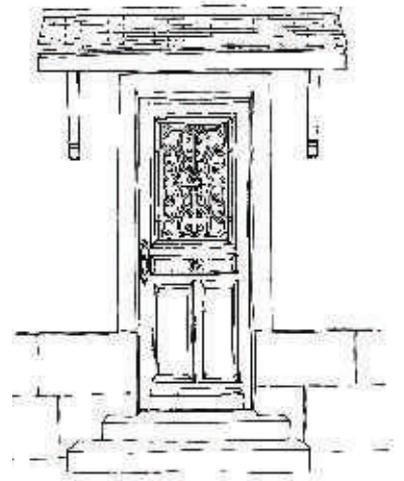
Volets en bois, à fleur de la façade évitant la prise au vent, avec des jours de ventilation



Porte charretière dans oeuvre avec porte piétonne intégrée



Persiennes métalliques pliantes traditionnelles des maisons XIXème - début XXème



Portes d'entrée avec partie vitrée et ferronneries très ouvragées.

Clôtures

DESRIPTIF

Les clôtures sur rue délimitent l'espace privé de l'espace public. Elles forment la façade visible de chaque habitation.

Du centre bourg, avec ses porches imposants des bâtis à cour, aux grandes maisons sur jardins boisés, jusqu'aux dispositifs plus récents des maisons pavillonnaires, les clôtures, minérales ou végétales, participent à la perception du paysage de la commune de Chaumontel.

CHAUMONTEL

On distingue sur la commune 4 grandes typologies de clôtures :

- les clôtures des maisons " de ferme " : murs intégrés au bâti et aux pignons, grands portails ou porches
- les clôtures des maisons XIXème - début XXème : murs bahuts et clôtures simples côté rue et murs de pierre côté jardin
- les clôtures des grandes maisons : mur bahut en maçonnerie, surmonté d'une clôture ouvragée. Elles sont toujours accompagnées de haies de feuillus et d'arbres
- les clôtures de pavillonnaire : hétéroclites, avec une prédominance du portail d'entrée véhicules et des haies de résineux.



Les murs de clôture des maisons du centre-bourg sont en grès ou en moellon calcaire, protégés par un chaperon en tuile ou un couronnement maçonné. Les haies des clôtures des maisons XIXème - début XXème sont constituées de feuillus et souvent mélangées au grimpantes. Les haies des pavillonnaires sont majoritairement en résineux, parfois en charme, hêtre ou troène.



Les portails des grandes maisons sont très ouvragés. Les clôtures sont souvent agrémentées de plantation : arbres ponctuant l'entrée, haies de feuillus ou mélangées doublant les clôtures ajourées.

En pied de murs ou autour des portes, des vivaces ou des petits arbustes complètent le caractère rural, planté et soigné de ces clôtures.

Les piles des clôtures sont en pierre de taille moulurées ou en brique, posée parfois en alternance avec la pierre calcaire.

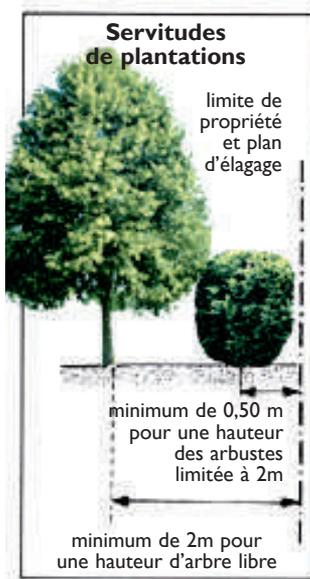
Certains couronnements sont ouvragés.

Les portillons et portails s'harmonisent aux clôtures et aux bâtis, tant en forme qu'en couleur.



Nota bene :

■ les travaux de clôture sont soumis à déclaration préalable ■ un mur contient en proportion plus de moellons que de mortier ■ le ciment, comme les enduits mono-couches, empêche la respiration du mur et dégrade les pierres ■ les ouvrages annexes (piles, chaînages, têtes de mur) sont essentiels : ils doivent être conservés et restaurés ■ mieux vaut réaliser une clôture végétale avec un grillage qu'un mur avec des formes et des matériaux non locaux ■ l'usage du PVC est déconseillé pour les portails et les grilles.



Haies, plantations :

- favoriser la plantation de haies champêtres et brise-vent
- préférer une haie de charmille à feuillage marcescent à une haie persistante comme le thuya qui présente un aspect uniforme, acidifie le sol et ne favorise pas la biodiversité
- planter des essences florales locales en pied de mur
- planter en tenant compte de la taille adulte des arbres, de l'ensoleillement, de la nature du sol
- respecter les distances minimums réglementaires de plantation par rapport à la limite de propriété :
 - 0,50 m pour une haie de moins de 2 m de haut
 - 2 m pour les arbres de 2 m et plus
 - pour les arbres et arbustes plantés en espalier de chaque côté d'un mur, il n'y a pas de distance réglementaire mais leur hauteur ne peut dépasser celle du mur.



Clôture végétale composée de charmille

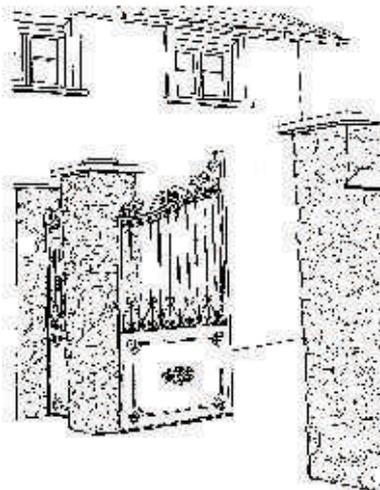
CLÔTURES RECOMMANDATIONS

Murs en pierre :

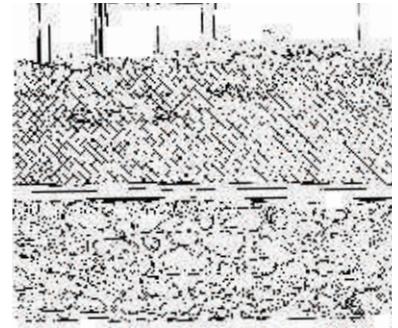
- réaliser des murs de clôture qui s'harmonisent avec les murs anciens du bâti voisin
- pour réparer un mur : observer le type de matériau utilisé, son appareillage, la qualité des joints. Restaurer les piles et autres ouvrages annexes
- utiliser beaucoup plus de moellon que de mortier, surtout sur les murs non enduits dont l'aspect doit se rapprocher du montage en pierre sèche
- mettre en place des harpes en pierre si la longueur du mur est importante et des chaînages aux angles
- veiller à conserver la même mise en œuvre sur toute la hauteur du mur
- éviter l'emploi de matériaux non locaux et industriels
- respecter le traitement de la pierre : bossage, layage...
- protéger de préférence la partie haute du mur par un couronnement en pierre, par un rang de tuile ou un chaperon maçonné cintré
- les recommandations contenues dans la fiche " Matériaux " sont applicables aux murs de clôture en pierre qui doivent rester en pierre apparente ou à pierre vue.

Grilles et portails :

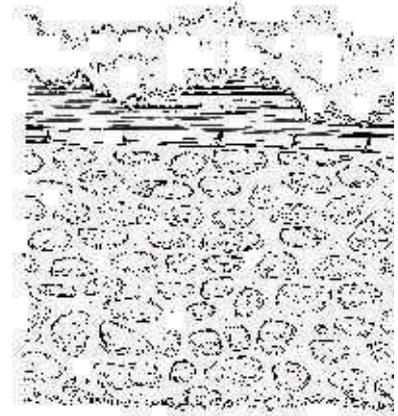
- créer des grilles et des portails sobres, soit en ferronnerie avec un barreaudage vertical simple soit constitués de larges lames en bois verticales, disposées jointives ou ajourées et peintes
- ne pas utiliser de forme courbe
- entretenir les auvents charpentés
- les quincailleries et bois d'un même ensemble seront de la même couleur
- choisir la couleur des ferronneries ou du bois à partir du nuancier de la fiche " Couleurs ".



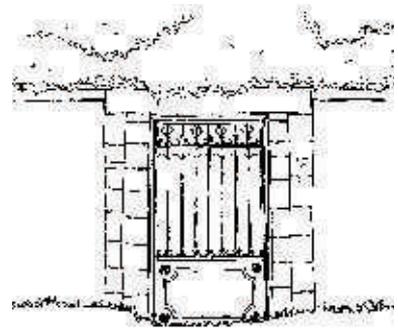
Mur et pile en moellon avec portail en ferronnerie



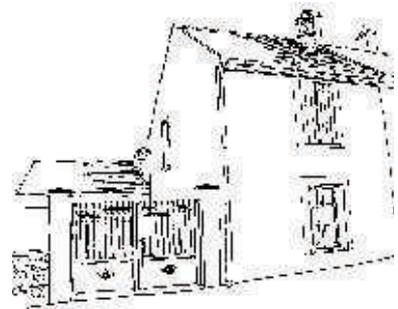
Clôture formée par un mur bahut en moellons surmonté d'un grillage doublé d'une haie



Mur de clôture en moellon enduit à pierre - vue avec couronnement en tuile



Jambages en pierre de part et d'autre d'un portail en ferronnerie surmonté d'un linteau maçonné



Un portail, dans le prolongement de la façade, constitue parfois le seul accès à la maison, en passant par la cour ou le jardin

Couleurs I

DESRIPTIF

Le village de Chaumontel présente un paysage bâti très hétéroclite, du centre-bourg qui a conservé de belles architectures patrimoniales de pierre calcaire aux quartiers pavillonnaires contemporains installés sur les coteaux boisés. Les couvertures en terre cuite (tuiles plates ou mécaniques) offrent une gamme de couleurs allant du brun ocre rouge à l'orangé. Les façades sont traditionnellement recouvertes d'enduits à la chaux ou au plâtre pouvant autrefois prendre une coloration soutenue et qui se patinent avec le temps.

CHAUMONTEL

Les couvertures sont majoritairement en tuiles plates ou mécaniques présentant toute la palette des bruns et des ocres rouge naturels. Les couvertures de certaines demeures sont parfois mansardées et recouvertes d'ardoises.

Les couleurs des mortiers de chaux et de plâtre sont souvent proches de celles de la pierre. Elles prennent toute leur importance sur les murs en moellons totalement enduits ou à pierre vue. Sur la pierre de taille, les joints sont minces, peu apparents et généralement plus colorés que la pierre. Les rénovations récentes sont souvent de couleurs plus neutres et plus claires.

"La couleur donne la joie, elle peut aussi rendre fou". Fernand Léger

"Le volume extérieur d'une architecture, son poids sensible, sa distance peuvent être diminués ou augmentés suivant les couleurs adoptées... La couleur est un puissant moyen d'art ; elle peut le faire reculer ou avancer, elle crée un nouvel espace". Fernand Léger



Si la palette dominante des couleurs d'enduits de Chaumontel reste majoritairement neutre, dans des tonalités naturelles de sable et d'ocre blond en harmonie avec le calcaire utilisé localement, elle présente aussi une palette plus nuancée et légèrement colorée de jaunes, oranges ou roses qu'il convient de développer. Ce sont ces variétés de nuances chaleureuses issues du passé qui font la richesse de la commune et renforcent son identité.

Les murs des maisons rurales sont généralement en moellons calcaires enduits à la chaux ou au plâtre, avec parfois les chaînages et jambages apparents en pierres de taille.



Nota bene :

■ choisir des couleurs en équilibrant les parties des murs (enduit, pierre) et les menuiseries, volets, portes, clôtures ■ **tenir compte de l'exposition des façades** ■ ne pas utiliser un blanc pur ■ **les pièces de ferrure, les peintures doivent rester dans la même teinte que celle des volets** ■ employer les enduits ocrés avec précaution en respectant les teintes locales ■ **sur le bois, l'application de vernis et peintures étanches à la vapeur d'eau est à proscrire** ■ avant de repeindre il faut décaper, poncer, gratter, remplacer les pièces défectueuses ■ **la couleur de la porte d'entrée peut se distinguer des volets et fenêtres soulignant la composition de la façade.**

COULEURS I RECOMMANDATIONS

- pour choisir une couleur, il faut tenir compte des matériaux (pierre, enduit, brique), des coloris existants sur les façades environnantes, et de la quantité de couleur qui sera étalée (importance de la surface : volets, portes cochères, fenêtres...) afin de respecter une certaine harmonie pour l'ensemble du village
- peindre les fenêtres d'une couleur plus claire que les volets et portes
- dissimuler par une peinture "gris foncé" les barreaux des fenêtres ou les mettre en évidence par une couleur proche de celle des menuiseries, surtout quand il s'agit de ferronneries ayant un rôle décoratif.
- appliquer une peinture d'impression sur un support sain et nettoyé avant d'appliquer 2 couches de peinture microporeuse
- réaliser un échantillon sur une grande surface in situ, avant d'appliquer la teinte définitive.

Couleurs : malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette étude, des différences peuvent être constatées entre les couleurs imprimées et le nuancier de teintes réelles. Ce nuancier est indicatif et doit être adapté à chaque architecture, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France.



Le nuancier intitulé **“façades”** est à utiliser pour **les murs des maisons**, sous forme de badigeon ou d'enduit (qui se rapprochera de la teinte référencée).

La colonne de gauche propose des teintes inspirées des pierres calcaires naturelles et des anciens enduits ocrés jaunes relevés sur place. Ces références sables, grèges et ocrés jaunes peuvent être utilisées pour créer des harmonies de façades classiques ou traditionnellement plus colorées.

La colonne de droite présente des coloris complémentaires d'orangés et d'ocres roses qui affirmeront l'identité colorielle de la ville. Toutes ces couleurs sont à employer suivant l'environnement du projet.

Le nuancier **“fenêtres”** donne les couleurs à choisir pour les **“ouvertures”**.

Traditionnellement, les fenêtres sont peintes de coloris de valeur claire, dans des nuances de blancs colorés, de neutres chauds ou froids, à choisir en harmonie avec la couleur des volets, ou encore de gris plus sombres qui dissimulent les barreaux des fenêtres.

Nuancier : ces références de coloris sont celles du système normalisé NCS.
Ces références peuvent être aisément reproduites en machine à teinter.
Etude de coloration réalisée par l'Atelier 3D couleur, Paris.

Couleurs 2

DESRIPTIF

Chaumontel présente un bâti riche d'époques de construction, de typologies et de styles différents et variés. L'usage maîtrisé de la couleur donne cohérence et harmonie à cette mosaïque de façades. Les teintes de mise en valeur des menuiseries et des ferronneries apportent du caractère et de la personnalité aux paysages urbains, en créant des ponctuations colorées mais néanmoins homogènes dans le paysage bâti de la commune.



Les menuiseries des maisons anciennes présentent encore les traces des colorations naturelles à base de peintures à l'ocre, d'oxydes ferreux et de pigments.

Les menuiseries, pour la plupart, présentent une palette restreinte de tonalités classiques et naturelles.

Ces associations de teintes, composées de blancs ombrés, d'ivoires, de tons sable, de beiges taupés et de gris travaillés en camaïeux, participent aux harmonies architecturales.



Les ponctuations de couleurs apportées par les volets et les portes sont choisies pour leurs associations harmonieuses avec les nuances naturelles ou colorées des façades. La palette présente des blancs colorés chauds, des gris neutres ou colorés, des verts en rapport avec la nature, les tonalités anciennes d'ocres rouges, d'oxydes jaunes ou de terres brunes, sans oublier de nouvelles nuances de bleus, de verts et de gris colorés sophistiqués.

Les constructions plus récentes ou les réfections permettent d'ouvrir la palette des menuiseries à de nouvelles tonalités de demi-teintes : mastic, marron glacé, bleus et verts teintés de gris.



Nota bene :

■ choisir des couleurs en équilibrant les parties des murs (enduit, pierre) et les menuiseries, volets, portes, clôtures ■ **tenir compte de l'exposition des façades** ■ ne pas utiliser un blanc pur ■ **les pièces de ferrure, les pentures doivent rester dans la même teinte que celle des volets** ■ employer les enduits ocrés avec précaution en respectant les teintes locales ■ **sur le bois, l'application de vernis et peintures étanches à la vapeur d'eau est à proscrire** ■ avant de repeindre il faut décaper, poncer, gratter, remplacer les pièces défectueuses ■ **la couleur de la porte d'entrée peut se distinguer des volets et fenêtres soulignant la composition de la façade.**

COULEURS 2 RECOMMANDATIONS

- pour choisir une couleur, il faut tenir compte des matériaux (pierre, enduit, brique), des coloris existants sur les façades environnantes, et de la quantité de couleur qui sera étalée (importance de la surface : volets, portes cochères, fenêtres...) afin de respecter une certaine harmonie pour l'ensemble du village
- peindre les fenêtres d'une couleur plus claire que les volets et portes
- dissimuler par une peinture "gris foncé" les barreaux des fenêtres ou les mettre en évidence par une couleur proche de celle des menuiseries
- appliquer une peinture d'impression sur un support sain et nettoyé avant d'appliquer 2 couches de peinture microporeuse
- réaliser un échantillon sur une grande surface in situ, avant d'appliquer la teinte définitive.

Couleurs : malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette étude, des différences peuvent être constatées entre les couleurs imprimées et le nuancier de teintes réelles. Ce nuancier est indicatif et doit être adapté à chaque architecture, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France.

portes et volets



portails et ferronneries



Le nuancier intitulé **“portes et volets”** est composé de 4 familles de couleurs : **les neutres, les chauds, les bleus et les verts.**

Cette palette propose à la fois des teintes intemporelles, telles que les ocres jaunes, rouges et bruns ou encore les blancs et les gris mais aussi des nuances de bleus assourdis, verts végétaux et taupe grisés moins traditionnelles. Alliant harmonieusement tradition et modernité, ces références s'adaptent avec cohérence aux différentes typologies architecturales de la commune.

Nuancier : ces références de coloris sont celles du système normalisé NCS. Ces références peuvent être aisément reproduites en machine à teinter. Etude de coloration réalisée par l'Atelier 3D couleur, Paris.



Le nuancier **“portails et ferronneries”** donne les couleurs pour les **“clôtures, balcons et garde-corps”**.

Les portails et les ferronneries sont en général peints avec des teintes sombres, à choisir en harmonie avec les coloris des portes et des volets.

Maisons de constructeurs

DESRIPTIF

La maison de constructeur est un type d'habitat individuel apparu au milieu du XX^{ème} siècle. Elle est située en périphérie du bourg ou sur des parcelles laissées disponibles par le bâti plus ancien. Elle appartient souvent aux formes groupées des lotissements. Sa réalisation, suivant des techniques constructives standardisées, la distingue du bâti traditionnel. Elle est implantée en retrait de la rue, parfois en limite séparative.



CHAUMONTEL

Volumétrie de la maison

La maison de constructeur prend généralement la forme d'un parallélépipède rectangle, de plain-pied, couvert d'une toiture à deux pans.

Quelquefois, ce volume est surmonté d'une toiture à quatre pans et peut présenter un rez-de-chaussée surélevé permettant un sous-sol semi-enterré.

La surface habitable moyenne de la maison de constructeur est de 100 m². Les combles sous toiture sont habitables ou non, suivant que la charpente soit de type traditionnel ou industriel.



De nombreuses maisons de constructeurs jalonnent la commune de Chaumontel depuis les années 1950.

Leurs dimensions modestes entraînent souvent diverses extensions dans le prolongement du volume principal, et divers ajouts sous forme de vérandas, auvents, etc.



Abords de la maison

Par son implantation en retrait de l'alignement sur rue et isolée des limites mitoyennes du terrain, la maison de constructeur permet le stationnement de plusieurs véhicules automobiles sur la parcelle et la construction d'annexes accolées ou non à la maison.

La clôture, composée d'un grillage, d'un barraudage ou d'un mur plein en pierre ou enduit, ferme la parcelle sur l'espace public et a un fort impact visuel sur la rue. A Chaumontel, elle est souvent composée d'un soubassement maçonné avec grille en partie haute et revêt des formes et des matériaux très variés. L'accompagnement végétal de la maison notamment les plantations sur le devant, le traitement des surfaces privatives engazonnées ou minérales (allées, terrasses, ...) participent également à l'ambiance de la rue. Ce traitement du sol influence aussi l'écoulement des eaux de pluie.



Matériaux de construction

Les murs sont en parpaing de ciment, en brique creuse ou constitués de voiles de béton ou de béton cellulaire, très rarement en bois. La finition consiste en un enduit monocouche, un enduit peint ou en un parement de moellon appareillé (parfois un bardage bois). La toiture peut être recouverte de tuile, rarement d'ardoise, cherchant à identifier la maison de constructeur à une construction traditionnelle. Elle est fréquemment recouverte de tuile industrielle d'un ton uniforme brun ou rouge. Les modénatures sont généralement absentes.



MAISONS DE CONSTRUCTEURS

RECOMMANDATIONS

Nota bene :

- avant toute demande d'autorisation de travaux (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable...), consulter, en mairie, le règlement d'urbanisme local (Plan Local d'Urbanisme) pour connaître les règles et les servitudes applicables à la parcelle où se situe le projet ■ le recours à un architecte est obligatoire sauf pour les particuliers construisant pour eux-mêmes une construction de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 170 m²



Haies en limite séparative composées d'essences champêtres variées : charmille, noisetier, forsythia, ...

Plantation de la parcelle :

- préserver au maximum la végétation existante
- planter arbres et arbustes d'essences locales, naturellement présents dans l'environnement végétal de la parcelle et adaptés aux conditions de sol et de climat du sol
- tenir compte de l'ensoleillement des vents, de la présence de l'eau, de la taille adulte des végétaux, des constructions avoisinantes pour implanter les différents sujets
- choisir des plantes tapissantes pour habiller les éventuels talus.



Pour les suppressions ou ajouts d'arbres se référer au PLU

Entretien et rénovation de la construction :

- lors d'un ravalement, nettoyer et dégraisser les murs enduits en les lavant à l'eau (sans produit dangereux pour l'environnement)
- pour donner du caractère à votre maison, réaliser un enduit traditionnel 3 couches (gobetis + corps d'enduit + enduit de finition) avec une finition lissée plus esthétique et permettant un meilleur entretien
- la tuile mécanique peut être remplacée par de la tuile plate vieillie, petit moule (si la charpente le permet)
- en cas de remplacement de menuiseries, poser de préférence des menuiseries bois présentant 3 carreaux verticaux par vantail
- volets, porte d'entrée, porte de garage seront, si possible, en bois suivant les recommandations de la fiche correspondante
- ne pas compenser l'absence de modénature sur la façade par l'ajout d'éléments rapportés (corniches préfabriquées, encadrements de fenêtres en pierres agrafées, etc.).



Mur en pierre reprenant l'architecture locale

Création ou modification de clôture sur rue :

- édifier la clôture dans la tradition des murs en pierre du village afin d'assurer la continuité visuelle de la rue. Eviter les murs en parpaings enduits. Eviter la profusion des matériaux. Préserver les anciens murs en calcaire existants et les prolonger en matériaux identiques
- dans l'environnement naturel, privilégier les haies doublées sur l'intérieur de la parcelle d'un grillage de couleur neutre (gris, galvanisé)
- préférer l'absence de clôture lorsque les abords sont traités
- la clôture, le portail et le portillon sont situés en alignement sur rue. Ils marquent la limite entre l'espace public et l'espace privé.
- se référer à la fiche clôture pour les essences de végétaux.

Extension de la maison :

- projeter autant que faire se peut, l'extension de la construction existante dans le prolongement de la façade principale quand le pan de toiture donne sur rue, afin d'allonger le volume de la maison et lui donner des proportions rappelant celles des constructions traditionnelles : plan rectangulaire avec ou sans retour en L ou T, deux pans de couverture, faitage parallèle à la rue, percements plus hauts que larges, percements limités en toiture et en pignon. Eviter les décalages de volumes inutiles
- une annexe (garage, atelier, etc.) peut également être construite à l'alignement, à l'appui d'une des limites mitoyennes de la parcelle, afin de réimplanter du bâti sur rue, à l'instar du bâti traditionnel
- dans le cas d'un garage, ne pas créer de communication entre le garage et la maison pour éviter d'introduire les gaz d'échappement dans les pièces de vie
- éviter la multiplication des portes de garage en façade principale
- construire une véranda à l'arrière de la maison, dans la continuité du bâti (si le règlement d'urbanisme l'autorise), en accord de couleur et de matériaux avec l'existant. Porter une attention particulière à son orientation pour éviter l'effet de serre
- envisager l'aménagement d'un auvent pour garer les véhicules (surface couverte non close = pas de fumée enfermée)
- dans le cas d'un aménagement de comble, limiter à deux ouvertures par pan de toiture. Les lucarnes ou les châssis de toit seront axés à l'aplomb des ouvertures de façade.



Auvent contemporain bien intégré, accolé à la maison

Jardins de centre bourg

DESRIPTIF

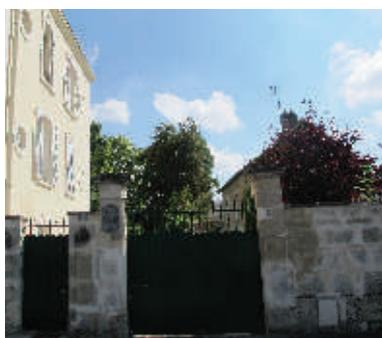
Les jardins ou les cours remarquables de centre bourg de Chaumontel sont de quatre

grands types :

le jardin de bâti rural à cour, le jardin de village, le jardin de grande maison et le parc des grandes demeures et châteaux.

Pour chaque typologie, liée à la forme de la parcelle et à la fonction initiale, correspond un type de bâti toujours imbriqué dans le tissu urbain.

CHAUMONTEL



Le jardin de village forme une grande partie du paysage des jardins du centre-bourg.

Cette typologie de jardin est le plus souvent invisible depuis la rue, perceptible parfois depuis un porche ou une venelle d'accès.

Ce jardin s'étend à l'arrière du front bâti continu, sur une parcelle en lanière, le plus souvent clos de murs en pierre et initialement vivrier.

Il joue un rôle de respiration plantée en coeur d'ilôt.

1/Typologie du jardin de village

Un jardin en arrière de front bâti, invisible depuis la rue, d'origine vivrière, comprenant souvent des arbres fruitiers et petits arbustes.



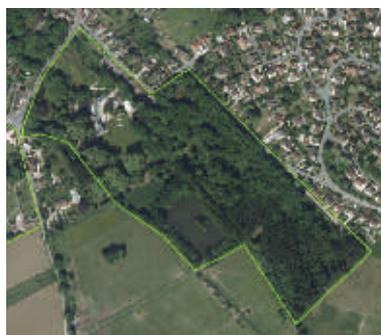
2/Typologie du jardin de grande maison

Jardin s'apparantant à un parc, visible depuis la rue et entouré d'un mur de clôture attendant à la maison.



3/Typologie du parc de grandes demeures et châteaux

Grand parc d'ornement très boisé, entouré d'un mur de clôture en pierre.



4/Typologie du jardin de bâti rural à cour

Une cour centrale souvent minérale, entourée des corps de bâtiments initialement agricoles. Elle est visible depuis la rue par les grands porches d'entrée.



Les grandes demeures et châteaux sont entourés le plus souvent de beaux murs de clôture en pierre, qui délimitent tout le domaine. Le parc très planté et souvent forestier est imposant ; il peut dissimuler entièrement les bâtiments qui se trouvent protégés au coeur de la parcelle. Parfois le parc se situe en retrait d'un front bâti sur rue, figurant un arrière-plan très boisé.



JARDINS DE CENTRE BOURG RECOMMANDATIONS

Chaque jardin participe au paysage de la commune, à sa préservation et à son embellissement. Pour respecter le caractère des grands types de jardins, observer d'abord ce qui fait la qualité de ces espaces. Ensuite, veiller à éviter d'imperméabiliser les sols, de laisser trop de place à la voiture et préserver les plantations.



Plantation de petits sujets et fruitiers et de grimpantes pour accompagner la clôture

Sols :

- optimiser les surfaces plantées, minimiser les surfaces minérales et privilégier les revêtements poreux : pavés avec joints sable ou enherbé, pavés béton à joints enherbés, gravillons de type mignonnette ou stabilisés
- éviter d'imperméabiliser les sols, pour faciliter l'infiltration des eaux pluviales et éviter les ruissellements importants dans la commune et en aval.

Edicules :

- privilégier les structures légères qui ne bloquent pas la vue
- végétaliser par des grimpantes pour une meilleure intégration au jardin.

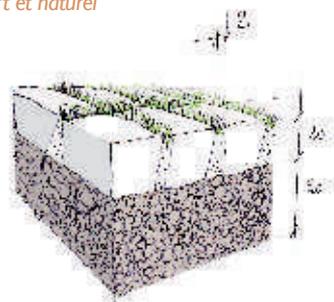
Plantations :

- privilégier les petits arbres et les fruitiers pour les maisons de village et les grands arbres d'ornement pour les grandes maisons.

Ces recommandations concernent aussi bien les jardins de type centre bourg que ceux d'extension urbaine



Des pavés à joints enherbés permettent de circuler librement tout en gardant un aspect vert et naturel



Pour la pose des pavés à joints enherbés, veiller à mettre en oeuvre une sous-couche drainante

Plantations accompagnant un pignon de maison

Pavés joints enherbés avec bandes roulantes

Grand arbre majestueux planté au milieu de la cour ou de l'entrée

Muret bas accompagné par des plantations d'arbustes



Jardins de grandes maisons ou parcs de grandes demeures :

- préserver le mur de clôture en pierres
- préserver les pavages présents dans la cour d'entrée ou devant le portail
- préserver ou planter un arbre remarquable dans la cour d'entrée, type cèdre, pin, platane ou tilleul par exemple
- conserver, entretenir et régénérer les bosquets de type forestier qui entourent le domaine et créent un arrière plan du parc très verdoyant.

Jardin de village :

- préférer les pavages dans la cour d'entrée, avec joints enherbés sur les zones peu empruntées
- accompagner le mur de clôture de haies composées de variétés diversifiées et locales
- accompagner le pied d'un mur pignon de massif de vivaces et d'arbustes
- planter un bel arbre devant la maison qui préserve l'intimité et donnera de l'ombre en été. Attention à ses dimensions à l'âge adulte.

Jardin de bâti rural à cour :

- préserver le caractère minéral de la cour d'entrée
- planter un ou plusieurs arbres dans la cour pour apporter de l'ombre
- planter les pieds de mur de massifs de vivaces.

Intégrer un stationnement :

- veiller à ne pas utiliser des matériaux trop routiers : enrobés ou asphaltes, et préférer pavages ou gravillons
- minimiser les surfaces minérales pour les accès aux garages.

Jardins d'extension urbaine

DESRIPTIF

Les jardins caractéristiques des extensions urbaines sont de deux types : les jardins de pavillonnaire côté vallée et les jardins de pavillonnaire sur le coteau. Ces deux typologies correspondent à une implantation du bâti et du jardin radicalement différente sur la topographie et le parcellaire.

CHAUMONTEL

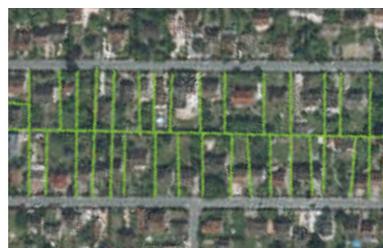


Ces jardins, accompagnant des maisons de construction récente, forment le paysage de la frange urbaine de la commune, entre parcelles agricoles, boisements et bourg ancien.

De dimensions modestes, entourant généralement les habitations, ces jardins se caractérisent par un grand linéaire de haies. Leur qualité réside dans la relation qu'ils entretiennent avec le paysage environnant : la rivière voisine, l'Ysieux pour le pavillonnaire côté vallée ; les grandes vues panoramiques et la forêt pour le pavillonnaire sur le coteau.

1/Typologie des jardins de pavillonnaire côté vallée

Le jardin implanté sur un parcellaire étroit et rectiligne, parallèle à la rue, est contraint et donne une grande présence au traitement de la clôture.



2/Typologie des jardins de pavillonnaire sur le coteau

Le jardin, de taille moyenne, entoure la maison et conserve d'anciens arbres de la forêt proche. Il offre un dégagement précieux qui préserve des vues sur le grand paysage.



Sur le coteau les jardins offrent une vue remarquable, souvent panoramique, sur la plaine en contrebas côté bourg et sur la forêt contre laquelle les parcelles de pavillonnaire sont adossées. La préservation de fenêtre de vue entre les bâtiments soit vers la forêt, soit vers la plaine, donne une grande qualité au quartier.

Certaines venelles publiques très étroites sont préservées entre les parcelles et renforcent cette qualité de paysage.

Le traitement des clôtures de jardin sur rue est souvent éclectique et diversifié, alliant végétation, murets et barreaudages. Certaines parcelles ne sont pas clôturées et s'intègrent au paysage du coteau.



JARDINS D'EXTENSION URBAINE

RECOMMANDATIONS

Le paysage de la commune de Chaumontel est marqué par deux situations topographiques contrastées : l'une le long de la vallée de l'Ysieux, l'autre sur le coteau en bordure de forêt. Les extensions urbaines de la commune se sont implantées sur ces deux sites et leurs jardins sont directement en lien avec ces paysages. Chacun participe donc à sa préservation et sa transformation. Pour respecter et entretenir la qualité de ces paysages, il convient de préserver les vues et de porter attention aux essences plantées et à leur forme.

Ces recommandations concernent aussi bien les jardins de centre bourg que ceux d'extension urbaine

Préserver et mettre en valeur les vues et panoramas sur le grand paysage, en privilégiant les plantations basses

Préserver les vues :

- éviter de planter des haies trop hautes, qui masquent la vue, apportent trop d'ombre et sont difficiles à entretenir
- éviter les essences trop opaques et persistantes
- pour un projet de construction, penser à la vue que l'on a depuis chez soi, mais aussi à la vue que l'on offre depuis l'espace public.

Essences à privilégier :

- préférer les essences locales et les feuillus pour préserver et favoriser la continuité des paysages et la biodiversité
- éviter les haies taillées de résineux car, outre leur monotonie, ils sont difficiles à entretenir et se dégradent assez rapidement.

Penser à planter un grand arbre majestueux qui laisse passer la vue sous ses branchages

Liste des essences :

Cette liste n'est qu'indicative. Une liste plus complète des essences champêtres à privilégier a été établie par le PNR Oise-Pays de France. Bien observer en outre l'exposition (ombre, mi-ombre, soleil) et se renseigner sur la taille adulte des sujets qui seront installés

■ Arbres : grands sujets (15 à 20m adultes) :

Les boisements à proximité des jardins sont une source d'inspiration : chênes rouvre et pédonculé, tilleuls (*tilia cordata*) ou pins sylvestres forment la majorité des essences forestières

■ Arbres : sujets moyens (10 à 15m adultes) :

Essences des lisières forestières : charmes, alisers (*sorbus torminalis*), saules blanc (*salix alba*)

■ Arbres : petits sujets :

Les arbres fruitiers locaux sont précieux dans les petits jardins. Contacter le PNR.

Les clôtures peuvent être basses accompagnées d'une haie mélangée qui protège la maison



Jardins sur le coteau et en lisière de forêt :

- pour préserver cette situation exceptionnelle, les constructions sur le coteau s'inséreront dans la pente en minimisant les remblais et déblais
- pour s'intégrer le mieux possible aux lisières forestières, l'aménagement des jardins privilégiera la plantation d'essences locales et préservera autant que possible les essences forestières.

Jardins dans la vallée :

- privilégier des espaces ouverts et perméables dans la vallée, afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales
- des alternatives aux pelouses sont possibles, en installant une prairie fleurie ou en transformant une partie de sa pelouse en massif de couvre-sols, ce qui réduit d'autant la tonte, l'entretien et l'arrosage d'été.

■ Arbustes :

La gamme des petits sujets de lisière ou de sous-bois : amélanchiers, noisetiers, fusain d'europe (*euonymus europaeus*), houx (persistants), charmilles.

■ Arbustes de haies :

Voir la fiche de recommandations clôtures

■ Vivaces et annuelles :

Large gamme de vivaces et d'annuelles. Nombre d'entre elles se plaisent en pieds de murs ou de façades, prennent peu de place et nécessitent peu d'entretien. Les planter en masse est souvent plus intéressant.

Entretien

ANALYSE

L'entretien régulier du bâti est nécessaire pour sa conservation. Il concerne aussi bien la structure de l'édifice que sa couverture, ses menuiseries ou ses enduits. Il s'agit d'observer à la fois les éléments extérieurs mais aussi les éléments intérieurs. L'humidité représentant la cause de désordres la plus courante.

PNR Oise Pays de France

L'entretien du bâti doit porter à la fois sur la maison mais aussi sur les clôtures, portails et revêtements de sol extérieurs.

Un diagnostic de l'état existant des parties construites est incontournable pour déterminer les causes de certains désordres apparents afin de mieux rénover et pérenniser ce patrimoine. Une observation régulière par le propriétaire, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur doit être effectuée. Le contrôle par un professionnel sur un point particulier peut être envisagé selon les besoins.

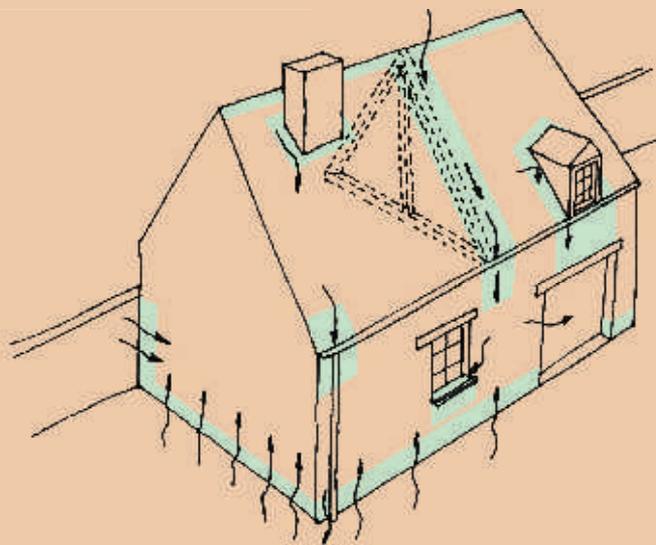


L'analyse comprend à la fois :

- l'état du clos (les murs, les menuiseries extérieures et toute partie réalisant l'étanchéité à l'eau et à l'air)
- l'état du couvert (éléments de couverture mettant l'ouvrage à l'abri des intempéries)
- l'état des réseaux (eau, gaz, électricité, évacuations d'eau usées, vannes et pluviales)
- l'humidité dans le bâtiment
- l'état des clôtures et revêtements extérieurs

Il conviendra de prendre les précautions nécessaires à toute intervention sur le bâti : chaussures de sécurité, harnais, échafaudage...

Les autorisations préalables administratives devront être prises avant toute intervention.



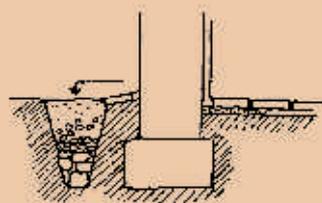
Une mauvaise mise en oeuvre des éléments de construction, le développement des végétaux (racines d'arbres, lierre...) ou un mauvais entretien (descentes fissurées, gouttières bouchées...) peuvent provoquer des désordres qui favorisent les infiltrations d'eau au niveau des fondations et soubassements (remontées capillaires), des murs et enduits, des portes et fenêtres, des couvertures (ouvrants en toiture, raccords maçonnerie...), des pièces d'eau (cuisine, salle de bains...) et des canalisations.



Si des fissures apparaissent (murs, planchers, charpente...), il faut en rechercher la cause : dilatation des matériaux, désordres d'ordre structurels, mouvement de sol, structure trop faible. Il peut être utile de faire une étude de sol si besoin et demander conseil à un ingénieur structure aussi bien pour les parties maçonnées que pour les pièces de charpente en bois.

Humidité :

■ La vue, l'odorat et le toucher suffisent dans un premier temps pour diagnostiquer la présence d'humidité comme la mousse en pieds de mur, le salpêtre, le décollement de peintures et/ou des enduits, les champignons et les moisissures... Les origines parfois multiples de l'humidité rendent le diagnostic complexe. De plus les murs anciens contiennent souvent des sels qui modifient le taux d'humidité ■ les sources d'humidité les plus courantes sont les remontées capillaires, les infiltrations d'eau dues à la pluie et aux intempéries, les infiltrations d'eau dues aux fuites sur les réseaux, la condensation (la vapeur d'eau dégagée par la respiration, lors de la préparation des repas, le séchage du linge, d'une douche...), la mauvaise ventilation du lieu, les travaux de restructuration pour améliorer le bâti ou l'adapter sans connaissance du bâti ancien ■ les matériaux utilisés en rénovation doivent permettre aux matériaux de respirer ■ pour éviter les remontées capillaires en pieds de murs il est nécessaire d'en rechercher la cause au préalable (nappe phréatique, ancien puit...). S'il s'agit bien de remontées capillaires, il est recommandé de mettre une coupure de capillarité ou de faire un drain traditionnel périphérique extérieur ou intérieur.



ENTRETIEN

RECOMMANDATIONS

Désordres courants



Nota bene :

■ l'intervention d'un professionnel (architecte, ingénieur, expert, entreprise spécialisée...) peut se révéler nécessaire pour vérifier certains désordres (structurels notamment).

Pathologies courantes

Maçonnerie :

- creusement de la pierre par disparition du calcin, érosion, desquamation, alvéolisation ou dissolution laissant la pierre à nu. L'eau s'infiltré et, avec le gel, fait éclater la pierre
- le jointoiment du mur en moellons n'est plus assuré, provoquant des infiltrations d'eau
- efflorescence sur les parements due à la cristallisation des sels en surface.

Enduits :

- désagrégation de l'enduit ciment ou enduit non adapté au support, fragilisant les matériaux de structure. Un enduit imperméable ne laisse pas respirer les matériaux (migration de la vapeur d'eau) conduisant à un taux d'humidité trop important ou à un assèchement
- creusement de l'enduit par saignées, caractéristique d'une maladie de l'enduit (micro-organismes).

Structure bois :

- pièces de bois dégradées par l'humidité, les xylophages et/ou les champignons
- bois mis à nu et non protégé, fortement soumis aux intempéries. Sans protection extérieure, le bois perd ses caractéristiques mécaniques, notamment en about de poutre, là où l'eau s'infiltré favorisant les altérations.

Structure métallique :

- corrosion des fers ou des ferrillages des structures mis à nu avec l'éclatement du revêtement. Le manque de protection de la poutre métallique ou de l'enrobage des fers et la qualité atmosphérique sont souvent à l'origine de ce désordre.

Menuiseries extérieures :

- désagrégation de l'enduit entraînant des désordres au niveau du linteau favorisant les infiltrations sur les scellements des menuiseries
- écaillage des peintures, mise à nu du bois ou du métal. Le matériau des volets ou des portes n'est plus protégé. Risque de pourrissement des bois et/ou corrosion du métal.

Couverture :

- le descellement des tuiles, les chocs provoquent des infiltrations d'eau et une prise au vent
- le manque d'entretien des ouvrages de couverture et des gouttières peut occasionner le développement de mousses et végétaux
- la mauvaise mise en oeuvre et les déformations des ouvrages provoquent des infiltrations.

Préconisations

- après purge des parties altérées, pratiquer un réagrage avec mortier de chaux aérienne et de poudre de pierre. Si les pierres sont très abîmées, les remplacer en maintenant une résistance, une porosité et une capillarité identiques à celles d'origine
- brosser, traiter les infiltrations d'eau puis reprendre le jointoiment des pierres avec un mortier de chaux naturelle
- piocher les enduits altérés et refaire un nouvel enduit avec des matériaux respirant comme les enduits à la chaux naturelle (sans ciment). Pour les pignons très exposés, prévoir éventuellement une protection supplémentaire (type zinc, bardage...) si le PLU le permet
- laver à l'eau claire avec un brossage doux. Selon la dégradation, reprise totale ou ponctuelle de l'enduit.
- faire appel à un expert bois ou à une entreprise spécialisée afin de déterminer si le traitement doit être de surface, à coeur ou si la pièce de bois doit être changée
- protéger le linteau et les abouts de poutres en façades par un enduit à la chaux, au plâtre ou par un chaulage, avec des matériaux respirants..
- diagnostiquer l'avancée du sinistre vis-à-vis de la stabilité de l'ouvrage. Dégager les fers à béton par burlage ou sablage jusqu'à trouver un acier sain. Passiver les fers. Appliquer un produit anticorrosion ou remplacer les fers si nécessaire
- dégagement des joints, vérification des structures sur la maçonnerie, reprise de l'enduit
- les peintures sont à refaire tous les 5 à 10 ans. Gratter, décaper, mettre une peinture d'impression, une couche intermédiaire et couche de finition. Les pièces de bois encastées dans la maçonnerie ne doivent pas être en contact avec l'air.
- les tuiles ne doivent pas être changées si elles ne sont pas cassées. Observer la toiture régulièrement
- enlever les tuiles, gratter la mousse, puis reposer les tuiles en vérifiant leur qualité. Jets d'eau et sablage sont à proscrire, ils favorisent le descellement et les infiltrations d'eau
- vérifier régulièrement l'état des structures et raccords (solins, ruelles...) de la maison
- vérifier que les gouttières et/ou les descentes ne sont pas obstruées ou percées.

Architecture contemporaine

PRINCIPES

Selon les termes de sa charte, le Parc Naturel Régional Oise - Pays de France se définit comme un lieu d'échanges, de formation, de recherche, d'expérimentation. Dans ce cadre, le PNR s'est donné pour mission de promouvoir l'architecture contemporaine. Le paysage bâti des villes et des villages est un tissu vivant où les témoins de chaque époque se juxtaposent. La recherche d'une architecture contemporaine renouvelant les typologies traditionnelles, en s'intégrant au tissu bâti existant, apparaît comme une dynamique pour le Parc, qui encourage la création architecturale, dans le respect des sites et des paysages naturels et bâtis de son territoire.

PNR
Oise
Pays de France

Par son implantation sur la parcelle ou sur le site d'inscription, par sa volumétrie, par le choix des matériaux mis en oeuvre, l'architecture contemporaine peut s'insérer harmonieusement dans le paysage naturel ou bâti du village et enrichir, à l'instar des constructions des siècles-passés, le patrimoine de la commune.

Implantation sur le site

L'implantation de la maison contemporaine, comme anciennement les maisons traditionnelles, se décide en fonction des conditions d'ensoleillement et de protection contre les intempéries (pluie, vent) ainsi que la topographie du terrain. Dans le village, l'implantation est également contrainte par la forme de la parcelle d'accueil de la construction (large, étroite).

Pour une bonne insertion dans le paysage bâti, la maison contemporaine doit respecter les dispositions de constructions traditionnelles voisines : en bordure de l'espace public ou alignée sur la façade principale de celles-ci quand elles sont en retrait sur la parcelle.

L'implantation de la construction, en limites mitoyennes des parcelles, permet de préserver l'espace privatif des regards depuis la rue.

L'implantation à l'« alignement » sur rue (en bordure de l'espace public), permet de libérer une surface de parcelle plus importante à l'arrière de la construction pour aménager un jardin d'agrément, un potager... Dans un environnement naturel, l'inscription dans le paysage (relief, végétation, bâti existant) de même que les vues depuis et vers la maison influencent l'implantation.

Maisons d'aujourd'hui en milieu rural ou en bourg alliant volumes, matériaux traditionnels, adaptation au terrain s'inspirant parfois des typologies existantes comme la longère



Maison en Seine et Marne, archi. Vincen Cornu, © Jean-Marie Monthiers



Maison contemporaine à Seugy



Grange en Indre et Loire archi. Belus Henocq

Volumétrie et aspect de la construction

L'observation de la volumétrie des constructions traditionnelles avoisinantes dans le village peut aider à définir le volume de la nouvelle construction. Sans chercher la reproduction exacte, elle peut donner une idée de gabarit. Cependant, l'absence de toit à 2 pentes peut parfois apporter des solutions intéressantes en terme d'intégration et d'espaces intérieurs.

Si l'architecture contemporaine se satisfait de l'absence de modénature, elle permet, par contre, une grande diversité d'« ouvertures » dans le volume (grandes baies vitrées, fenêtres carrées ou en largeur, de différentes dimensions, verrières, etc.) qui expriment à l'extérieur la nature des volumes intérieurs créés.

Dans un environnement naturel, une volumétrie simple et épurée est également recommandée. Le relief peut imposer une volumétrie de part l'inscription de la maison dans la pente. La végétation existante peut également contraindre et révéler les formes de l'architecture.

Matériaux de mise en oeuvre

L'emploi de matériaux traditionnels, le respect de la palette de couleurs préconisée garantissent une bonne insertion dans le paysage bâti du village.

Cependant, ces matériaux traditionnels peuvent être mis en oeuvre de manière innovante en gardant leur pouvoir d'intégration : murs de gabions, murs en pierres sèches, panneaux de terre cuite, ...

Dans un environnement naturel, d'autres matériaux sont à même de permettre une bonne insertion dans le paysage : bois, résilles métalliques, terre...

Des matériaux plus contemporains, le verre, le béton, travaillés suivant des techniques spécifiques (béton poli ou ciré) pouvant présenter des qualités de discrétion, permettent à l'architecture contemporaine de se fondre dans le paysage naturel ou bâti environnant.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

RECOMMANDATIONS

Nota bene :

■ **construire une maison d'architecture contemporaine demande à ceux qui envisagent de s'engager dans une démarche de création** ■ une maison d'architecture contemporaine n'est pas la simple reproduction d'un modèle d'architecture traditionnelle auquel il est ajouté une colonne, un fronton, une baie vitrée, une verrière... ■ **une maison d'architecture contemporaine nécessite la formulation d'une demande précise (un «programme») et le choix d'un architecte pour proposer un projet répondant aux attentes et mener à bien la construction** ■ la première démarche consiste à vérifier dans le document d'urbanisme communal (Plan d'Occupation des Sols / Plan Local d'Urbanisme) des règles et des servitudes applicables au terrain où est projetée la construction. Cette démarche s'effectue en mairie de la commune d'accueil ■ la deuxième démarche réside en «l'écriture» d'un programme, au regard des contraintes d'urbanisme identifiées au préalable ■ inutile, en effet, d'imaginer une maison sur deux étages quand le règlement du Plan Local d'Urbanisme n'en permet qu'un... Le programme porte sur le nombre et le type de pièces souhaitées, leurs caractéristiques (dimensions, situation, orientation...), l'organisation des pièces les unes par rapport aux autres, le mode constructif souhaité, le type d'énergie, l'aspect de la construction, etc ■ **le choix d'un architecte-maître d'oeuvre est l'étape suivante. Aux termes de la loi, le recours à l'architecte n'est obligatoire, pour les personnes privées, que pour les constructions d'une surface hors oeuvre nette supérieure à 170 m². Il est cependant vivement recommandé. Celui-ci, en effet, est le garant de la qualité architecturale et constructive de la maison.**

L'architecture contemporaine n'est pas synonyme de réalisation coûteuse. Les matériaux modernes et innovants sont souvent moins onéreux et plus faciles à mettre en oeuvre que les matériaux traditionnels. Suivre les principes simples d'implantations, d'orientation, de conception exposés ci-avant, permet de réaliser des économies substantielles d'énergie. De même, mettre en oeuvre une bonne isolation des murs, des planchers, en toiture, des vitrages, d'un coût plus important, se révèle avantageuse sur le long terme (réduction des coûts de gestion).

L'architecte est un prestataire de service. Il peut donc être mis en concurrence. Sa rémunération est établie au pourcentage du montant des travaux à réaliser, suivant le type de mission qui lui est confié. Celle-ci peut être étendue, de la réalisation du dossier de permis de construire, au dessin des plans d'exécution des travaux, au choix des entreprises chargées de la réalisation et au suivi du chantier, pour une mission complète.

Le choix de l'architecte est une étape importante car tous les architectes n'appréhendent pas l'architecture contemporaine de la même manière. Un dialogue doit s'établir entre l'architecte et son client.



Maison en Bretagne, archi. vignoux de Bretagne



Extension à Asnières-sur-Oise

Les architectes du Parc Naturel Régional et ceux du CAUE sont à même d'aider tout candidat à la construction d'une maison d'architecture contemporaine, dans sa démarche: formulation du programme, choix de l'architecte, suivi du projet.

Le choix des entreprises chargées de la réalisation gagne également à passer par un appel à la concurrence. Toutes les entreprises n'ont pas la même qualification et les mêmes spécialités.

Souscrire une assurance dommage-ouvrage est, dans tous les cas, obligatoire. Elle permet de corriger les malfaçons éventuelles rapidement, avant toute recherche de responsabilité. C'est l'assureur, dans ce cas, qui recherche les défaillances et entament les poursuites, s'il y a lieu.

Extension d'une longère dans le Cher, archi. Fabienne Bulle



Habitations de composition simple, avec des volets en bois sous forme de claustra qui s'ouvrent ou se ferment, formant un auvent à la terrasse



Maison contemporaine à Seugy



Maison dans le Loiret, archi. rppb / Rémi Pascal + Pierre Bouillon



Maison dans le Tarn archi. bonbon architecture

Pour finir, quelques recommandations... :

- préserver et chercher à tirer parti des éléments caractéristiques du site d'implantation : murs de pierres, arbres remarquables, bâti ancien à caractère patrimonial (ancienne grange...). L'architecture contemporaine gagne à s'inscrire dans les traces du passé et à s'inspirer du contexte dans lequel elle se situe
- éviter la profusion des matériaux qui contredit l'évidence du volume
- éviter toute forme de pastiche peinant souvent à dialoguer avec son environnement et ne tirant son intérêt que de sa singularité.

Approche environnementale

PRINCIPES

Le Parc Naturel Régional Oise - Pays de France a pour vocation de promouvoir les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Ainsi, il encourage le développement des démarches "Haute Qualité Environnementale", "Bilan énergétique" et "Construction bioclimatique" dans les collectivités, les entreprises et chez les particuliers.

Le PNR et ses partenaires, parmi lesquels l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) initient, dans ce cadre, des opérations exemplaires au sein du territoire, intégrant qualité environnementale, architecturale, paysagère et efficacité énergétique aussi bien en construction neuve qu'en réhabilitation.



L'implantation, la volumétrie, le choix des matériaux et des techniques mis en œuvre sont des facteurs d'intégration dans le paysage naturel ou bâti de la commune. Cela contribue au respect de l'environnement et participe aux efforts consentis en matière d'économie d'énergie.



Aménagement pour un drainage naturel des eaux de pluie du toit

Maison proche de Compiègne, archi. Philippe Hénin



Chantier d'une maison à ossature bois



Bâti dans un village du Vorarlberg, région d'Autriche

Implantation sur le site et orientation

L'ensoleillement et la protection contre les intempéries doivent être pris en compte dans l'implantation de la construction. L'organisation des pièces de la maison permet aux habitants de bénéficier d'un maximum de lumière naturelle au cours de la journée : exposition est des chambres pour recevoir le soleil du matin, exposition sud et ouest pour les pièces communes occupées durant la journée (séjour, salle à manger ...), exposition nord pour les pièces nécessitant peu d'ensoleillement (pièces de « service », ...)

Une bonne orientation permet également d'ouvrir les pièces sur l'extérieur sans les soumettre aux intempéries (vent, pluie ...). Elle améliore le confort tout en permettant de réaliser des économies d'énergie.

Le relief, la végétation, les constructions voisines protègent la maison des vents et procurent une ombre portée bienvenue en été.

L'implantation dans le prolongement bâti des constructions voisines protège également la nouvelle construction des intempéries et permet de réduire les dépenses énergétiques en offrant mutuellement des surfaces isolées en mitoyenneté.



Construction avec installation d'un chauffage par géothermie (utilisation de l'énergie thermique du sol)

Volumétrie et aspect de la construction

Un volume simple et compact, en offrant moins de surface de murs extérieurs à isoler, se révèle moins onéreux à la construction. Il permet également de mieux gérer les pertes et apports de chaleur « naturelle » et de maîtriser ainsi la consommation d'énergie.

Larges baies vitrées laissant entrer abondamment le soleil et la lumière dans la maison, petites fenêtres maintenant une isolation maximum, « fenêtres » en hauteur permettant un ensoleillement en profondeur des pièces ou fenêtres en largeur pour profiter des déplacements du soleil, chaque ouverture participe à l'effort énergétique de la maison et à sa qualité architecturale.

APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

RECOMMANDATIONS

Nota bene :

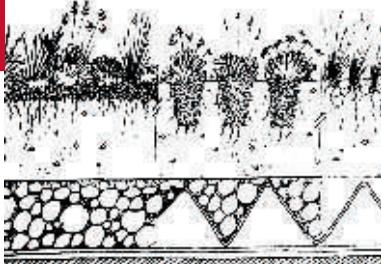
■ ***l'éco-construction, l'éco-gestion, l'attention portée aux confort thermiques, acoustiques, olfactifs, sonores, visuels, l'attention aux effets sur la santé des habitants sont les fondements de l'approche environnementale de la construction.***

Maison dans le Perche, archi. Sonia Cortesse



Maison intégrée au site naturel, avec utilisation passive de l'énergie solaire, une isolation renforcée, des doubles vitrages isolants, un jardin d'hiver, une mise en œuvre de matériaux recyclables et des finitions saines, un choix d'essences de bois naturellement durables, l'épuration des eaux usées et des eaux vannes par des lits à macrophytes

Source : toits et murs végétaux, Nigel Dunnnett et Noël Kingsbury, édition du Rouergue



Coupe transversale d'un toit végétalisé ; la strate végétale peut être faite de jeunes plants. Une membrane d'étanchéité assure la protection contre les infiltrations

Source : installations solaires thermiques, Peuser, Remmers, Schnauss, Systèmes solaires, éditions Le Moniteur



Conception de petite taille avec ballon de stockage bi-énergie pour l'eau potable

Matériaux et techniques

- le choix des principes constructifs et des matériaux mis en œuvre est essentiel. Une maison à ossature bois est, par exemple, rapide à assembler et permet un chantier propre. Les panneaux sont préfabriqués en usine, et posés sur un soubassement en maçonnerie construit sur site. D'autres matériaux : brique monomur, pierre, béton... ont également des propriétés intéressantes pour la préservation de l'environnement
- une isolation par l'extérieur peut être mise en place afin d'éviter les ponts thermiques, sources de déperdition. Les doubles et triples vitrages renforcent l'isolation, protégeant autant du chaud que du froid
- une toiture végétalisée régule la température intérieure de la maison et isole du froid en hiver pour un entretien très réduit. Elle permet également un drainage des eaux de pluie et une réduction des nuisances sonores
- les ressources naturelles : soleil (serre, panneaux solaires), sous-sol (géothermie), végétaux (chaudières bois, blé, bio-masse), fournissent une énergie renouvelable permettant d'économiser les énergies fossiles
- les panneaux photovoltaïques (électricité) apportent de l'énergie, alors que les panneaux thermiques fournissent air chaud et eau chaude et les panneaux vitrés la chaleur par effet de serre. Une installation solaire doit être parfaitement intégrée à la construction par l'emplacement choisi en tenant compte des contraintes techniques, des dimensions des panneaux et de leur aspect. Elle doit être, autant que faire ce peut, le moins perceptible depuis l'espace public et le paysage environnant. Actuellement, la législation évolue vers une autorisation plus large des installations des panneaux solaires
- enfin, une économie d'eau peut être mise en place par la récupération des eaux de pluies depuis les descentes de toit, puis le stockage dans une citerne avant réemploi pour le jardin ou dans le circuit interne de l'habitation après filtrage.

Les architectes du Parc Naturel Régional et ceux du CAUE sont à même d'aider tout candidat à concevoir une maison avec une approche environnementale et à l'orienter vers une documentation spécifique.

Préau aux Clayes-sous-Bois, archi. Anne Delaunay



Abri composé de murs et sol en béton clair avec un fossé de gravillons qui reçoit les eaux de pluie provenant de l'ouverture entourant la toiture apportant un éclairage naturel



Toit végétalisé, agréable dans l'environnement, favorisant la biodiversité en apportant des solutions pour la gestion de l'eau et les énergies

Source : l'architecture écologique, Dominique Gauzin-Müller, éditions Le Moniteur

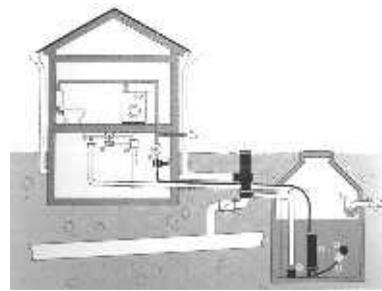


Schéma d'une installation de récupération des eaux de pluie avec citerne enterrée et pompe immergée